

Nous **comptons**, car vous **comptez** !

Recensement de la population | Luxembourg

RP 1^{ERS} RÉSULTATS 2021 N°10

UNE POLARISATION CROISSANTE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL AU LUXEMBOURG

Yann Ferro^a, Philippe Gerber^b, Isabelle Pigeron-Piroth^a, Geoffrey Caruso^a

^aUniversité du Luxembourg

^bLuxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER)

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques


UNIVERSITÉ DU
LUXEMBOURG

 LISER
LUXEMBOURG INSTITUTE OF
SOCIO-ECONOMIC RESEARCH

Résumé du document

L'Agglomération-centre, composée de Luxembourg-Ville et sa périphérie, constitue le pôle d'emploi principal du pays. Il concentre la majorité des emplois et reçoit donc la majorité des flux quotidiens. Avec le pôle de l'Agglomération-sud, c'est presque 70% des emplois qui sont localisés dans la partie centre et sud du pays. Les navettes domicile-travail les plus importantes s'effectuent donc principalement vers ces deux pôles. En termes de structure, selon une logique centre-périphérie et en raison du coût de l'éloignement, les pôles attirent davantage les résidents habitant dans les communes proches. Les aires d'attraction des pôles se rencontrent, chaque pôle disposant de sa propre aire. Depuis le dernier recensement, l'Agglomération-centre attire de plus en plus de résidents en emploi. La distribution spatiale des résidents en emploi et des flux domicile-travail révèlent des structures propres à chaque pôle : très centralisée pour l'Agglomération-centre et les pôles du nord, polycentrique pour l'Agglomération-sud. Durant la période intercensitaire, les formes de ces aires restent stables, mais le nombre de flux et leur intensité augmentent.

Les publications réalisées à partir des données du recensement ont jusqu'ici mis l'accent sur certains aspects propres au Luxembourg tels que son dynamisme démographique, ou encore son multiculturalisme. Un tel dynamisme, lié en particulier au marché du travail, n'est pas sans conséquence en termes d'offre et de localisation des logements et des emplois, et par conséquent d'accès à l'emploi. Au gré des besoins du marché du travail, des disponibilités de logements et de l'offre en transport, les individus vont adopter des choix résidentiels ou de mobilité spécifiques. L'interdépendance entre politiques d'aménagement du territoire, stratégies résidentielles, offre et demande d'emplois, s'analyse notamment à travers les déplacements « domicile-travail ». Parmi ces déplacements, faire la « navette » consiste ici à effectuer l'aller-retour entre sa commune de résidence et sa commune de travail¹.

Dans le cadre de cette publication, nous nous intéressons aux résidents en emploi effectuant un déplacement domicile-travail, appelés aussi « navetteurs », indépendamment du mode de transport, et en excluant les trajets domicile-école qui feront l'objet d'une prochaine publication. Par ailleurs, les déplacements transfrontaliers sont également exclus, les travailleurs frontaliers ne faisant pas partie du recensement de la population. Le nombre d'emplois dans les pôles d'emplois tels que nous les définissons plus loin ainsi que les flux quotidiens qui y arrivent sont donc sous-évalués.

D'une manière générale, les emplois sont principalement concentrés dans les villes. Ils contribuent même à les définir. Les pôles d'emplois forment un système

fonctionnel avec les lieux de résidence. Ce système peut être représenté dans l'espace: telle population effectuant des déplacements domicile-travail vers tel pôle définissant ainsi une zone dite "aire de navettes"². Ces aires sont parfois appelées aires urbaines fonctionnelles, par opposition aux aires urbaines morphologiques qui ne s'intéressent pas aux flux mais au degré d'urbanisation (voir publication n.07).

Ainsi, afin de compléter l'analyse de la répartition de la population résidente³, nous allons ici plus loin en posant les questions suivantes : Où travaillent les habitants du pays ? Où se concentrent principalement les emplois des résidents ? Qu'est-ce qui différencie un pôle d'emploi d'un autre ? Comment se structure leur aire de navettes ? Quelle est l'intensité des flux qu'ils reçoivent ? Chacune de ces questions est importante car elles découlent directement de la séparation des lieux d'activités et des lieux de résidence et questionnent dès lors l'aménagement général du territoire ainsi que l'offre et l'utilisation des systèmes de transport.

Ainsi, nous nous focaliserons principalement sur la définition et l'analyse des pôles d'emploi, des aires de navettes et des flux domicile-travail pour la population résidant au Luxembourg. Les données du recensement de 2021 nous fournissent l'opportunité d'analyser les déplacements domicile-travail de la population du Luxembourg tout en mesurant les changements avec le recensement de 2011 à l'échelle communale. Par ailleurs, la disponibilité de l'information résidentielle au niveau des cellules de 1km² apporte pour la première fois une grande finesse quant à l'origine des déplacements⁴.

Tout d'abord, nous définirons précisément comment se répartit la population en emploi par rapport à la population générale et décrirons la distribution géographique du taux d'emploi (section 1) puisqu'elle est sous-jacente à l'analyse des flux domicile-travail. Ensuite, nous qualifierons les profils des communes afin de distinguer celles qui constituent des pôles d'emploi de celles qui sont davantage résidentielles (section 2). Cette étape permettra de définir cinq pôles d'emploi principaux sur la base des emplois en 2021 (section 3), et ensuite d'étudier les aires de navettes de ces pôles et leur évolution entre 2011 et 2021 (section 4). Enfin, nous représenterons les différents flux domicile-travail entre toutes les communes et selon les pôles d'emploi afin d'en distinguer l'intensité ainsi que d'éventuels changements structurels entre les deux recensements (section 5).

¹ Voir glossaire en fin de document pour la définition des termes.

² Voir glossaire.

³ Voir la publication "Distribution spatiale de la population au Luxembourg" (RP 1ers résultats 2021, n°7).

⁴ Voir les publications RP 1ers Résultats n°3 et n°7 pour plus de détails sur les grilles et degrés d'urbanisation.



I.

Structure d'activité de la population et géographie du taux d'emploi

Pour bien comprendre les déplacements domicile-travail, il faut tout d'abord bien comprendre quelle est la part active de la population (1.1.) et sa structure géographique au domicile (1.2.).

1.1.

Définitions des diverses catégories de population

La population résidente du pays peut être divisée en plusieurs catégories. La première distingue la population en âge de travailler (de 15 à 64 ans) des personnes généralement considérées comme trop jeunes ou âgées pour être déjà ou encore actives (Figure 1).

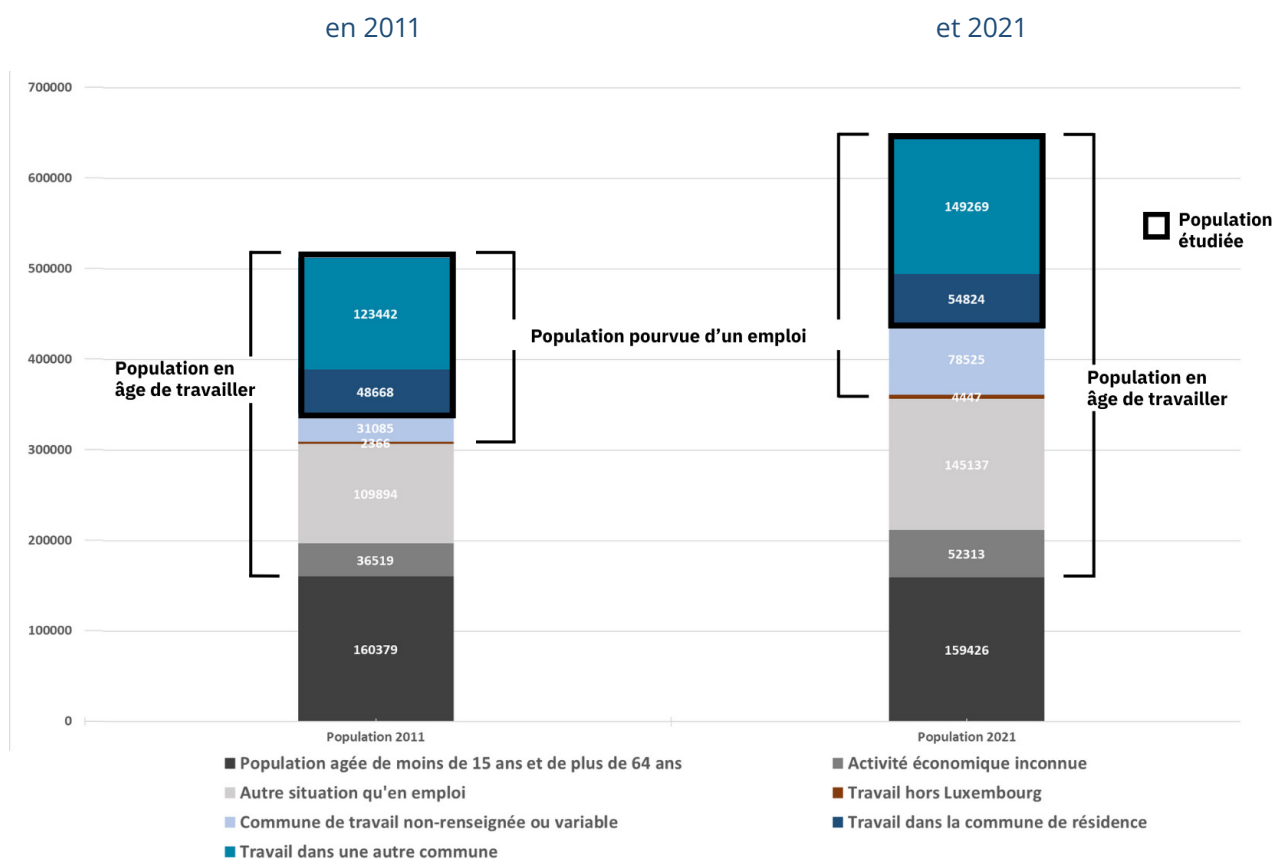
Ensuite, parmi les personnes en âge de travailler, une autre division distingue les personnes en emploi des personnes dans d'autres situations (en étude, retraités, en recherche d'emploi, etc.). Ces dernières feront l'objet de futures publications⁵.

La catégorie des personnes pourvues d'un emploi est ensuite subdivisée en résidents travaillant au Luxembourg ou travaillant en dehors du Luxembourg. Dans notre cas, en raison des données nécessaires à l'analyse des flux (commune de résidence et commune de travail connues), l'étude porte essentiellement sur les résidents travaillant dans une commune luxembourgeoise. Ne seront donc pas considérés les résidents travaillant en dehors du Luxembourg (frontaliers sortants), ni les frontaliers entrants, comme précisé en introduction puisqu'ils ne font pas partie de la population résidente recensée.

Enfin, la catégorie des résidents ayant un emploi au Luxembourg est subdivisée en résidents travaillant dans leur commune de résidence, ou sortant de leur commune de résidence et entrant dans une autre commune luxembourgeoise pour y travailler (= les navetteurs).

⁵ La prochaine publication abordera ainsi les répondants ayant indiqué être au chômage (2% des répondants) et en emploi (48.5%). Par la suite, les élèves/étudiants (21%) tout comme les retraités (19.5% des répondants) feront l'objet d'analyses spécifiques.

Figure 1. Répartition et définitions des résidents selon leur statut par rapport à l'activité



Sources : STATEC RP 2011, RP 2021. Note : les effectifs en emploi ne prennent en compte que les répondants à la question sur la situation au regard de l'activité économique.

Depuis le recensement de février 2011, la population totale du Luxembourg a augmenté de 131 588 personnes pour atteindre 643 941 habitants en novembre 2021. Au-delà de cette hausse, les changements concernant la population en emploi sont particulièrement significatifs lorsque l'on regarde les proportions. Entre 2011 et 2021, la part de résidents en emploi parmi la population totale est passée de 43.2% (205 561) à 48.5% en 2021 (287 067).

En 2021, parmi ces résidents ayant un emploi, 78 525 d'entre eux n'ont malheureusement pas ou mal renseigné la commune de travail, ou déclaré un lieu de travail variable⁶. Ainsi, dans cette publication, l'analyse porte sur les 204 093 résidents en emploi effectuant des déplacements domicile-travail vers une commune luxembourgeoise connue en 2021 (ils étaient 172 110 en 2011).

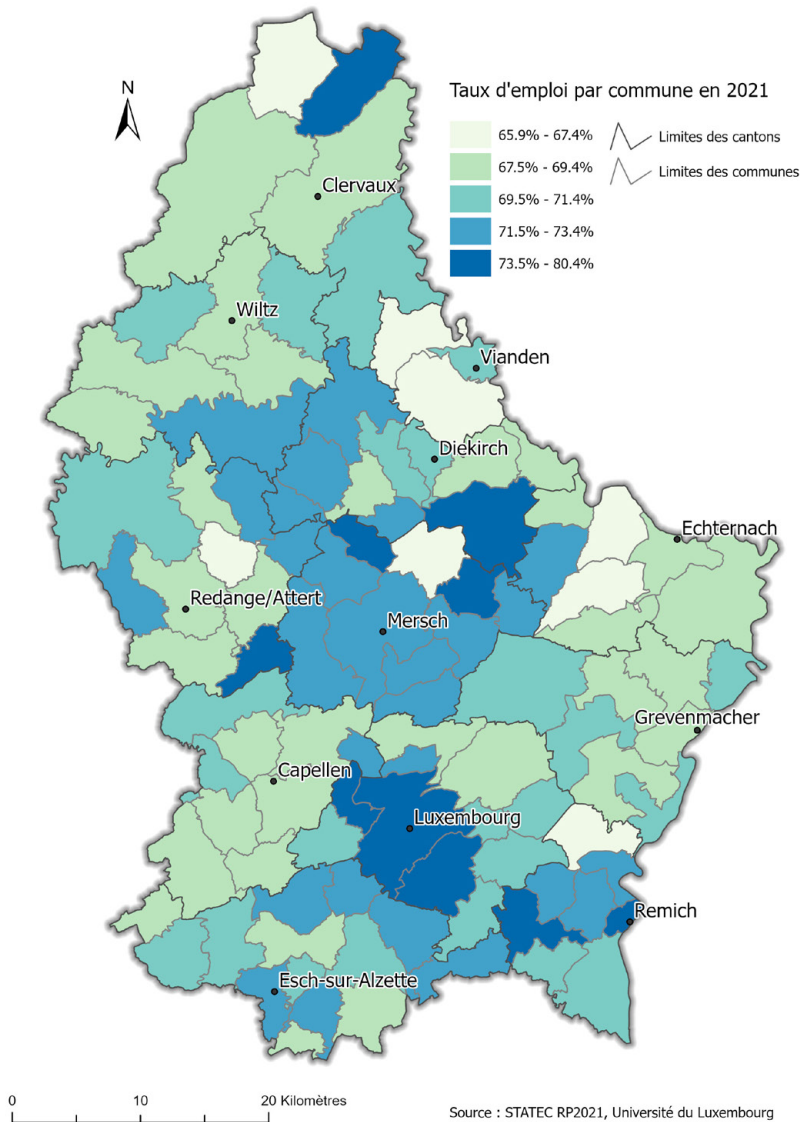
1.2. Un taux d'emploi variable d'une commune à l'autre

Le taux d'emploi considère tous les résidents en emploi, y compris ceux dont la commune de travail n'est pas connue. Il correspond au nombre de résidents ayant un emploi parmi la population en âge de travailler habitant dans la commune. En 2021, le taux d'emploi moyen du pays est de 72.3% selon le recensement, c'est-à-dire que 72.3% des personnes en âge de travailler⁷ ont effectivement un emploi.

6 Ces personnes n'ayant pas indiqué de commune de travail ne seront pas prises en compte dans cette analyse, excepté pour le taux d'emploi. C'est un nombre important mais nous n'avons pas de raison de penser que ces défauts d'information ont une structure particulière qui induirait un biais dans la définition des aires de déplacement ou sur l'intensité des flux intercommunaux.

7 Les personnes de 15 à 64 ans dont le statut au regard de l'activité économique est inconnu ont été retirées du total de personnes en âge de travailler.

Carte 1. Taux d'emploi par commune en 2021



En 2021, la carte 1 révèle que les communes possédant un taux d'emploi inférieur au taux moyen du pays sont surtout situées aux frontières. Globalement, on peut discerner quelques ensembles de communes avec un taux d'emploi supérieur ou égal au taux d'emploi moyen, notamment autour de la capitale, autour d'Esch-sur-Alzette, et à proximité de Mersch et de la Nordstad. Un taux d'emploi élevé va donc plutôt de pair avec les espaces périurbains ou les plus grandes villes, mais ce n'est pas systématique. Les plus petits centres urbains au nord comme à l'est sont plutôt caractérisés par des taux d'emploi inférieurs à la moyenne.

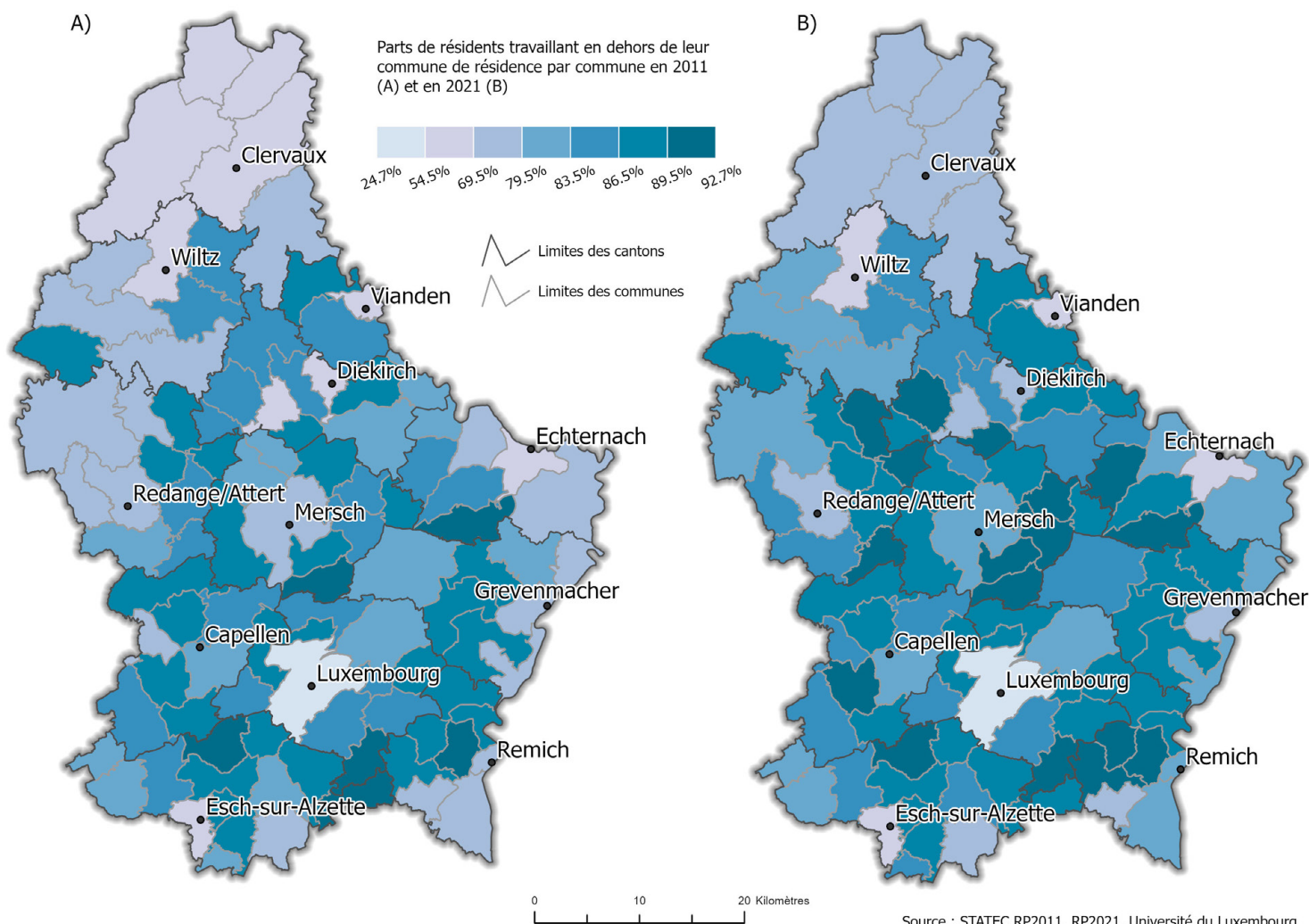
II.

Les navetteurs : du domicile au lieu de travail

2.1. Où résident les navetteurs ?

En considérant les résidents dont les communes de travail sont renseignées, 149 269 se rendent dans une commune de travail différente de celle de résidence en 2021 contre 123 442 en 2011 (voir Figure 1). Ce sont principalement ces résidents en emploi qui effectuent des déplacements domicile-travail et que l'on inclura par la suite au sein de l'analyse des flux.

Cartes 2. Parts de résidents travaillant en dehors de leur commune de résidence par commune en 2011 (A) et en 2021 (B)



En 2021 (Carte 2.B), la part de navetteurs est très variable à travers le territoire et varie selon un double effet: inversement selon la dotation en emplois d'une commune (c'est le cas de Luxembourg-ville), mais directement avec la proximité des grandes communes pourvoyeuses d'emplois. Ainsi, les valeurs varient entre 24.7% pour Luxembourg-Ville (proportion faible de navetteurs, car de nombreux résidents habitant la capitale y travaillent également) et 92.7% pour Weiler-la-Tour. Parmi les communes aux pourcentages élevés de navetteurs, on retrouve également Grosbous (92.2%), Waldbredimus (92%), Lorentzweiler (91.7%), Bech (91.3%) ou Reckange-sur-Mess (91.2%).

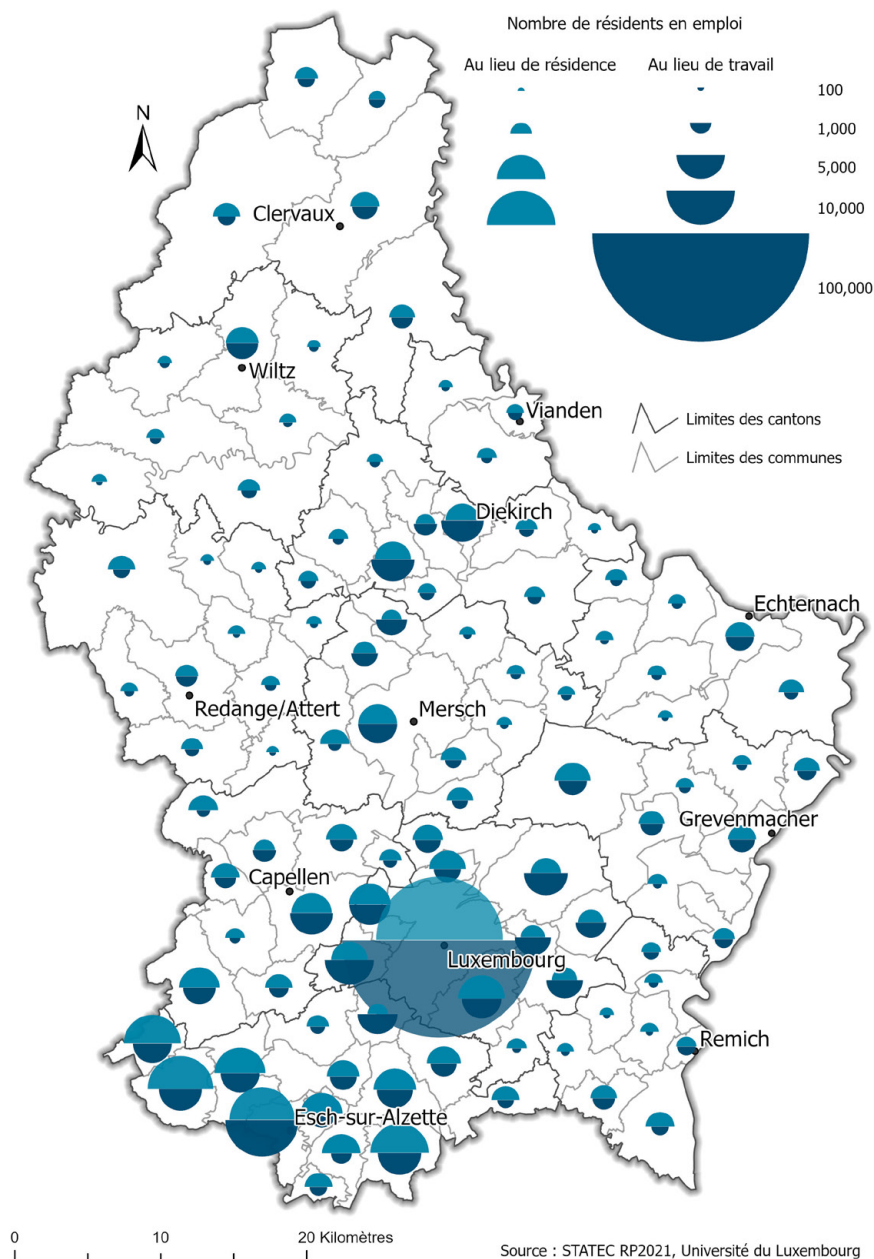
Les changements durant la période intercensitaire sont visibles. Par exemple, en 2011 (Carte 2.A), seules 6 communes possédaient une part extrême de navetteurs (plus de 89.5% de résidents travaillant dans une autre commune) contre 17 en 2021. La carte est plus foncée en 2021, car la grande majorité des communes saute d'au moins une classe, augmentant ainsi de 5 à 10 points de pourcentage la part de résidents travaillant dans une autre commune. Seulement 14 communes ont une part de navetteurs moins importante aujourd'hui et ce sont essentiellement des pôles d'emploi (y compris Luxembourg-Ville (-3.9)).

Globalement, une structure se dégage avec des communes périphériques possédant des parts élevées de résidents travaillant en dehors de leur commune de résidence et des pôles dont la part de résidents travaillant dans leur commune de résidence est plus importante. Ce constat s'intensifie tout particulièrement au fil des années avec des valeurs qui augmentent dans les communes proches de Luxembourg-Ville, de la Nordstad et de Mersch, témoignant d'une plus forte concentration spatiale de résidents en emploi effectuant des déplacements domicile-travail vers d'autres communes que leur commune de résidence.

2.2. Où vont-ils travailler ?

Représenter le nombre de résidents ayant un emploi à la fois selon leur commune de résidence et leur commune de travail permet de visualiser de manière effective si une commune est plus émettrice ou réceptrice de flux de travailleurs (Carte 3). Cette carte facilite la définition d'un profil de commune plutôt résidentiel, dans le premier cas, ou de pôle d'emploi dans le second. Plus précisément, la carte 3 indique à la fois les différences communales dans les effectifs (différence de taille des demi-cercles), mais aussi dans le caractère plutôt résidentiel (demi-cercle bleu clair = nombre de résidents qui y habitent) ou attractif (demi-cercle bleu foncé = nombre de résidents qui y travaillent).

Carte 3. Nombre de résidents ayant un emploi selon la commune de résidence et la commune de travail en 2021



Un premier constat porte sur l'importance de la ville de Luxembourg tant en termes d'emplois fournis (80 188 résidents travaillent à Luxembourg-Ville)⁸ que de résidents en emploi habitant dans la capitale (33 970)⁸. La périphérie de Luxembourg-Ville n'est pas en reste puisque les communes de Bertrange, Hesperange, Mamer, Niederanven ou encore Strassen possèdent un nombre d'emplois et de résidents en emploi assez élevé. D'un autre côté, la Conurbation-sud⁹, en particulier Esch-sur-Alzette, Differdange, Sanem, Pétange, Bettembourg et Dudelange, se démarque par des demi-cercles assez importants. Un contraste apparaît

néanmoins entre les communes du sud, qui semblent avoir des profils plutôt résidentiels (Esch exceptée), et celles de la périphérie de Luxembourg-Ville, qui offrent davantage d'emplois qu'elles ne comptent de résidents en emploi habitant ces communes. C'est en effet principalement autour de Luxembourg-Ville, de la ville d'Esch-sur-Alzette et dans la Nordstad, que l'on trouve les communes les plus attractives. Les autres communes du territoire ont plutôt des profils résidentiels, en particulier celles du sud, de par leur nombre important de résidents, et quelques communes des profils plutôt équilibrés comme Mersch, Weiswampach, Strassen ou Wiltz.

8 Notons par ailleurs que 23 854 résidents de Luxembourg-Ville n'ont pas renseigné de commune de travail ou indiqué une commune de travail variable et ne sont donc pas compris dans ces effectifs.

9 Grand ensemble urbain formé par plusieurs villes rapprochées.



III.

Cinq pôles d'emploi contrastés

La localisation des emplois et l'identification de pôles d'emploi est un exercice nécessaire pour définir des aires de navettes¹⁰. Si la carte 3 est une forme de synthèse du niveau de « réception » et d' « émission » de travailleurs par commune, elle n'opère pas de regroupements autres que visuels. Une méthode plus adaptée a été utilisée pour définir des pôles d'emploi en classant les communes par ordre d'importance de nombre d'emplois offerts et regroupant les communes connexes.

Encart méthodologique

Définir les pôles d'emploi n'est pas chose aisée, et ce, pour plusieurs raisons. La première est liée aux données disponibles : les frontaliers ne sont pas comptabilisés au sein du recensement et les renseignements sur les communes de travail ne sont pas complets, le nombre d'emplois offerts dans chaque commune étant alors sous-évalué. De plus, les méthodes utilisées par l'OCDE et l'INSEE¹¹ ne sont pas forcément utilisables ou adaptées au cas du Luxembourg dans une telle approche. Nous faisons donc le choix d'utiliser la méthode de définition des pôles d'emploi des aires urbaines de l'INSEE¹² en adaptant le seuil à 2 000 emplois¹³ en 2021 et en agrégeant les communes identifiées comme commune-centre et périphériques, en un seul pôle d'emploi continu selon une règle de contiguïté. Cette méthode est un compromis entre les aires urbaines de l'INSEE et les agglomérations du Programme Directeur de l'Aménagement du Territoire (PDAT).

10 Voir glossaire.

11 Voir définition des FUA de l'OCDE et des aires d'attraction des villes de l'INSEE.

12 Voir définition des aires urbaines de l'INSEE.

13 Le choix d'un seuil de 2 000 emplois (au lieu de 1 500) se justifie par un saut dans la distribution statistique des emplois en 2021. Ainsi, Kayl, Rumelange ou Schiffflange ne sont donc pas incluses en raison de cet ajustement.

3.1. Plus des trois-quarts des résidents en emploi travaillent dans cinq pôles d'emploi

Cinq pôles d'emploi ont été identifiés (Tableau 1 et Carte 4). Ils sont constitués de 22 communes et rassemblent 156 725 emplois, soit 3 emplois occupés par des résidents sur 4.

Tableau 1. Répartition des emplois occupés par les résidents par commune et pôle d'emploi

Communes du pôle	Nombre d'emplois occupés par des résidents	
	Effectifs	Pourcentages
Luxembourg-Ville	80 188	39.3%
Bertrange	5 116	2.5%
Niederanven	4 138	2.0%
Mamer	3 929	1.9%
Strassen	3 527	1.7%
Leudelange	3 387	1.7%
Hesperange	3 330	1.6%
Contern	2 862	1.4%
Sandweiler	2 754	1.3%
Total dans l'Agglomération-centre	109 231	53.5%
Esch-sur-Alzette	11 413	5.6%
Dudelange	4 052	2.0%
Differdange	3 983	1.9%
Sanem	3 247	1.6%
Pétange	3 206	1.6%
Bettembourg	2 773	1.4%
Käerjeng	2 303	1.1%
Total dans l'Agglomération-sud	30 977	15.2%
Ettelbruck	3 960	1.9%
Diekirch	3 919	1.9%
Colmar-Berg	2 083	1.0%
Erpeldange-sur-Sûre	1 165	0.6%
Total dans la Nordstad	11 127	5.5%
Mersch	3 243	1.6%
Wiltz	2 147	1.1%
Total dans les pôles	156 725	76.8%
Hors pôles	47 368	23.2%
Total	204 093	100%

Source : STATEC RP 2021. Note : les effectifs ne prennent en compte que les répondants à la question sur la commune de travail.



Plus précisément:

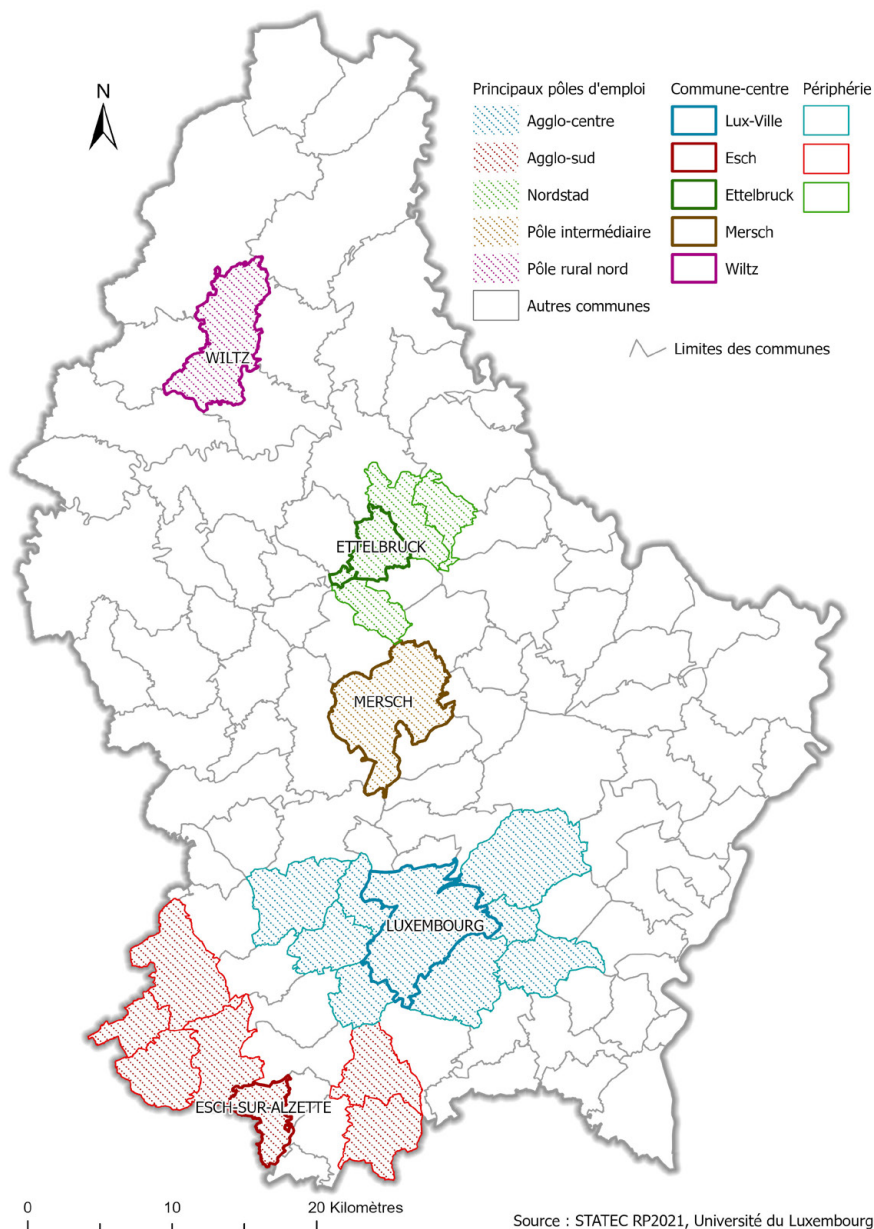
- L'Agglomération-centre se compose de 9 communes allant de 2 754 emplois pour Sandweiler jusqu'à 80 188 emplois pour Luxembourg-Ville et totalise 109 231 emplois, soit 53.5% du total d'emplois des résidents du pays.
- Le second pôle correspond à l'Agglomération-sud, totalisant 30 977 emplois (15.2% du total d'emplois des résidents dans 7 communes. La commune concentrant le plus d'emplois occupés par des résidents est Esch-sur-Alzette (11 413 emplois); celle avec le nombre d'emplois le moins élevé est Käerjeng avec 2 303 emplois offerts.
- Le troisième pôle principal du pays correspond à la Nordstad, avec 4 communes (de 3 960 emplois pour Ettelbruck à 1 165 pour Erpeldange-sur-Sûre¹⁴) et 11 127 emplois (5,5% du total d'emplois des résidents).
- Mersch, pôle intermédiaire entre l'Agglomération-centre et la Nordstad, est uniquement constitué par sa propre commune (3 243 emplois résidents, soit 1.6%).
- Wiltz, pôle rural du nord du pays, est également constitué par sa propre commune (2 147 emplois, soit 1.1%).

Les 23.2% des emplois restants sont des emplois occupés dans les 80 autres communes du territoire (en dehors des pôles d'emploi).

¹⁴ La commune d'Erpeldange-sur-Sûre a été ajoutée en tant que commune du pôle d'emploi de la Nordstad afin de considérer le pôle de façon continue.

3.2. Une configuration territoriale particulière

Carte 4. Principaux pôles d'emploi du Luxembourg (commune-centre et périphérie)



Au-delà de l'identification des pôles (composés d'une commune-centre et d'une périphérie pour trois d'entre eux), leur localisation est intéressante. Tout d'abord, il y a un contraste entre la partie sud et la partie nord du pays, puisque presque 70% du total des emplois occupés par les résidents sont localisés dans la partie sud (Agglomération-centre et Agglomération-sud) contre 8.1% au nord. Ensuite, ces deux pôles sont non seulement les plus importants, mais aussi relativement proches et composés des communes les plus peuplées du pays. Ils vont donc porter la majorité des flux domicile-travail en leur sein et entre eux. Enfin, si leurs périphéries respectives sont assez similaires en termes

de nombre d'emplois et de nombre de communes, le poids de la commune-centre distingue fortement la nature de ces deux agglomérations: 73.4% des emplois du pôle sont dans le centre pour Luxembourg-Ville et 36.8% pour Esch-sur-Alzette, démontrant la forte monopolarisation de la première et le caractère polycentrique de la seconde¹⁵. Comparativement, on note aussi que le nombre d'emplois du pôle principal du nord (la Nordstad) correspond à peu près à celui de la ville d'Esch-sur-Alzette.

¹⁵ Voir glossaire.



IV.

Aires de navettes à destination des principaux pôles d'emploi

Après avoir identifié les pôles d'emploi principaux, nous pouvons à présent étudier les aires de navettes autour de ces pôles. Ces aires de navettes correspondent à la part de résidents travaillant dans un pôle d'emploi donné parmi les habitants en emploi de chaque commune. Ces aires permettent de visualiser l'attraction d'un pôle d'emploi sur l'ensemble du pays. Nous conservons donc ici les résidents travaillant dans leur propre commune de résidence (en plus des navetteurs donc) car ces derniers peuvent effectuer des déplacements au sein des pôles et des communes. Bien que nous n'allions pas jusqu'à cette étape, ces aires peuvent ensuite être utilisées pour délimiter des couronnes

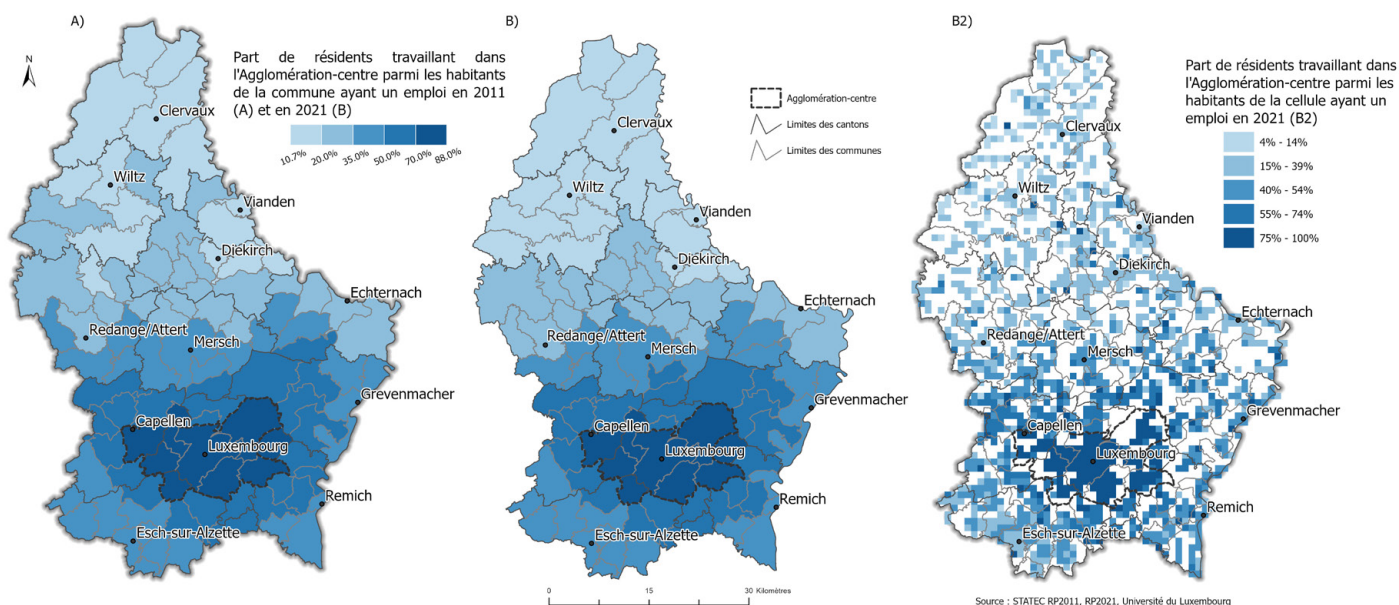
d'appartenance stricte autour des pôles. L'INSEE, par exemple en France, définit des couronnes des grands pôles¹⁶ sur base d'une part de 40% de résidents travaillant dans un pôle. Elle définit également des zones multipolarisées. Plus souvent, dans la littérature sur les FUA (Functional Urban Area ou aire urbaine fonctionnelle, aussi appelée aire d'attraction des villes), on trouvera des seuils plus faibles (15% en Europe)¹⁷. Etant donné la taille du pays, l'importance du travail frontalier qui n'est pas compris dans le recensement, et l'effet majoritaire de Luxembourg-ville (voir ci-dessous), nous présentons les parts d'actifs résidents travaillant dans chaque pôle sans imposer de limite.

¹⁶ Selon la définition des aires urbaines de l'Insee.

¹⁷ Voir glossaire.

4.1. L'Agglomération-centre au cœur des déplacements des résidents

Cartes 5.A, B et B2. Parts des résidents travaillant au sein de l'Agglomération-centre par commune en 2011 (A) et en 2021 (B) et par cellule d'1km² en 2021 (B2)



Les cartes 5.A, B et B2 ci-dessus montrent l'influence du pôle principal du pays, l'Agglomération-centre, avec près de 110 000 emplois occupés par des résidents. Tout d'abord, les parts des résidents en emploi varient selon une logique centre-périphérie en s'éloignant de la commune-centre. En effet, en 2021 (Carte 5.B1), pour chaque commune de résidence, au moins 10% travaillent dans l'Agglomération-centre, jusqu'à 88% pour Luxembourg-Ville et plus de 70% pour les communes périphériques composant le pôle, ainsi que Kopstal et Schuttrange. Sur les 102 communes du pays (en 2021), 24 possèdent une part de résidents travaillant dans l'Agglomération-centre comprise entre 50% et 70%, et 30 communes entre 35% et 50%. Ainsi, pour plus d'un tiers des communes du pays, la moitié des résidents travaillent dans ce pôle, et pour presque deux tiers des communes, c'est plus d'un tiers des résidents qui y travaillent.

Entre les deux recensements, la structure de cette aire de navettes change peu. L'Agglomération-centre attire néanmoins de plus en plus de résidents en emploi, puisque leur part augmente au sein des communes du pôle et des communes proches. Ce sont surtout

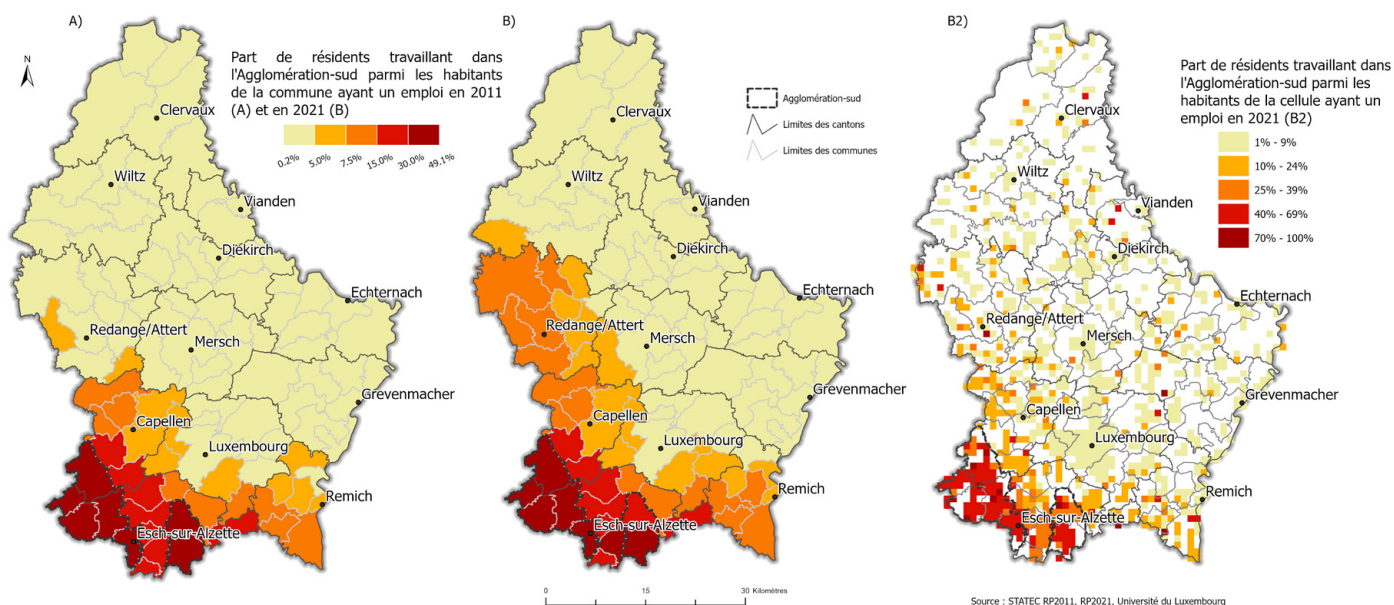
quelques communes au nord qui connaissent les changements les plus visibles, la part de Wahl, Esch-sur-Sûre, Goesdorf, Diekirch, Reisdorf augmente tandis que celle de Putscheid, Kiischpelt et de la commune de Lac de la Haute-Sûre diminue.

La carte par cellule de 1km² (Carte 5.B2) permet de saisir davantage les spécificités des aires de navettes dans chaque commune, même si la structure de l'aire de navettes de l'Agglomération-centre reste similaire à celle par commune. À l'intérieur même du pôle, seule Luxembourg-Ville dispose de quasiment l'entièreté de ses cellules contenant des résidents en emploi et presque la totalité des cellules des communes ont des parts entre 75 et 100%. On retrouve sur la carte par cellule une variation des parts de résidents avec l'éloignement à la commune-centre avec quelques contrastes plus marqués, notamment au nord où certaines cellules concentrent des parts supérieures à 50% autour de cellules aux parts plus faibles. D'autres plus éloignées possèdent tout de même des parts très importantes comme à Wincrange, Berdorf ou Esch-sur-Alzette.

4.2.

L'Agglomération-sud : pôle stable et en expansion le long des frontières

Cartes 6.A, B et B2. Parts des résidents travaillant au sein de l'Agglomération-sud par commune en 2011 (A) et en 2021 (B) et par cellule d'1km² en 2021 (B2)



L'Agglomération-sud est le second pôle d'emploi du pays. De la même manière que pour l'Agglomération-centre, les parts de résidents y travaillant diminuent avec l'éloignement quelle que soit la date du recensement. En 2021 (Carte 6.B), l'aire de navettes de l'Agglomération-sud s'étend principalement le long des frontières sud et ouest du pays et jusqu'à celles de l'Agglomération-centre, de Mersch et de la Nordstad. Les communes avec les parts les plus importantes sont celles du pôle et Kayl (30 à 49%). Parmi les communes qui constituent le pôle d'emploi de l'Agglomération-sud, Bettembourg et Käerjeng possèdent une part de résidents travaillant au sein du pôle inférieure à celle de résidents travaillant au sein de l'Agglomération-centre (respectivement 56% et 45%). L'extension entre 2011 et 2021 de l'aire de navettes de l'Agglomération-sud est saisissante, en particulier le long de la frontière ouest, dans le canton de Rédinge (voir carte 6.A). Les changements au sud du pays sont moins visibles.

La structure de l'aire de navettes en 2021 se retrouve sur la carte par cellule de 1km² (Carte 6.B2) avec une grande partie des cellules du pôle contenant plus de

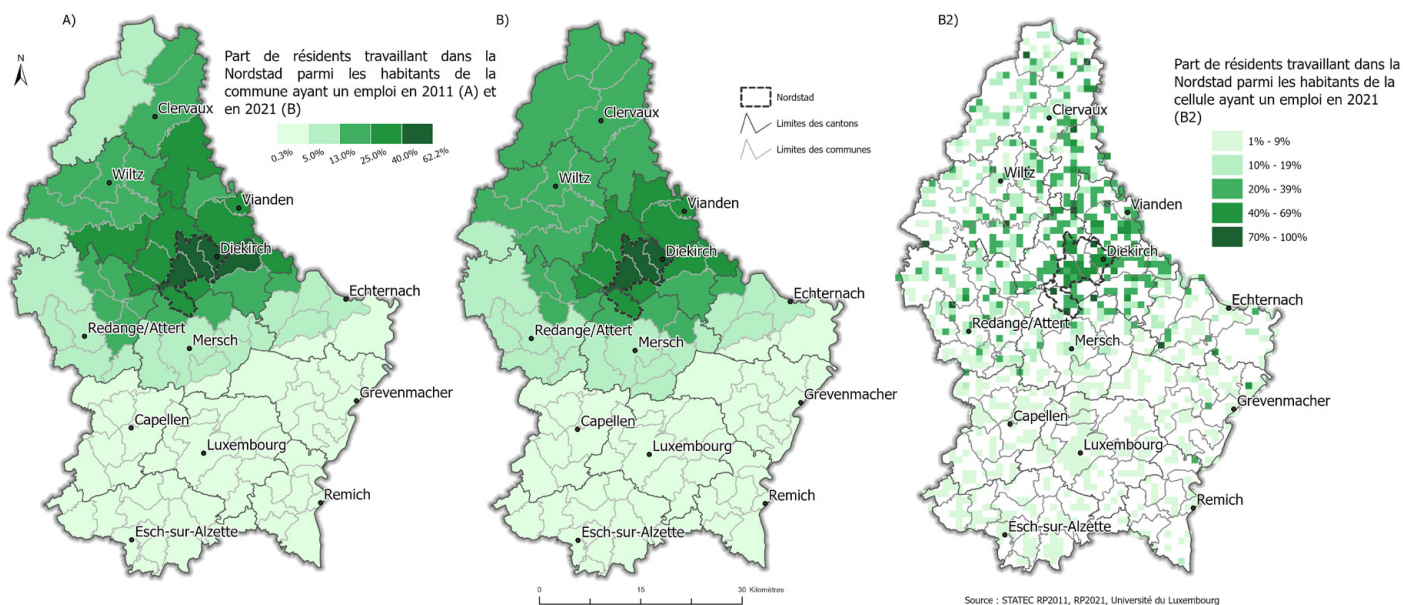
40% de résidents travaillant dans l'Agglomération-sud et quelques cellules avec plus de 70%. Une partie des communes les plus proches du pôle comme Kayl, Schifflange ou Mondercange comptent des cellules avec 25 à 40% de résidents travaillant dans l'Agglomération-sud et recouvrant la quasi-totalité de la surface de ces communes. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne du pôle, le nombre de cellules possédant des résidents travaillant dans l'Agglomération-sud diminue. Quelques cellules éloignées possèdent tout de même une grande part de résidents en emploi, c'est le cas de celles dans les communes de Rédinge, Junglinster, Clervaux, Tandel ou Rambrouch.

Comme précisé plus tôt, les deux pôles principaux du pays, que sont l'Agglomération-centre et l'Agglomération-sud, sont particulièrement proches et composés des villes les plus peuplées. Pour quelques communes situées entre ces deux pôles comme Pétinge, Dudelange, Bettembourg et Schifflange, une grande partie des habitants en emploi travaillent dans l'un ou dans l'autre.

4.3.

La Nordstad : une influence perceptible au nord

Cartes 7.A, B et B2. Parts de résidents travaillant au sein de la Nordstad par commune en 2011 (A) et en 2021 (B) et par cellule d'1km² en 2021 (B2)

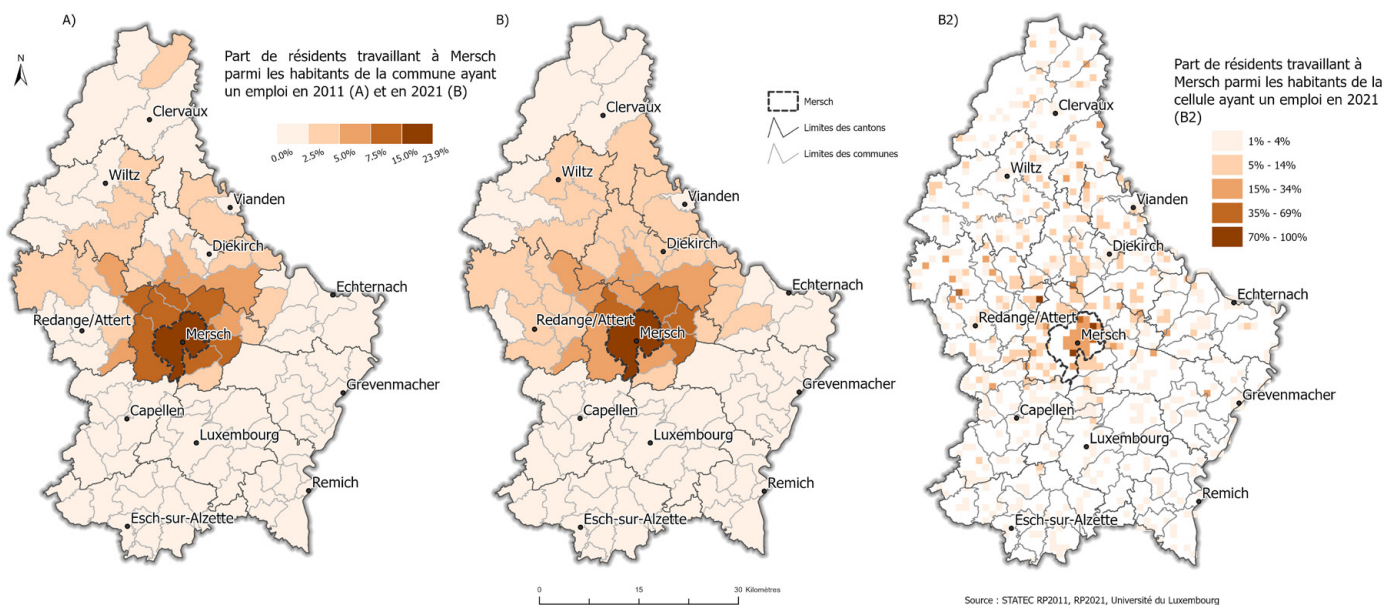


En ce qui concerne la Nordstad, en 2021 (Carte 7.A), les parts de résidents en emploi diminuent avec l'éloignement à la commune-centre du pôle. Les communes qui constituent le pôle sont celles qui possèdent la part de résidents travaillant dans la Nordstad la plus importante (entre 40% et 62.2% pour Ettelbruck). Colmar-Berg, commune également constitutive du pôle, fait pourtant exception (33.5% travaillant dans le pôle). De par sa situation géographique, elle est en effet également très attirée par l'Agglomération-centre (32.2%) et le pôle de Mersch (6.7%). Elles sont suivies par les communes les plus proches telles que Vianden, Tandel, Bettendorf à l'est, Feulen et Mertzig à l'ouest, Bourscheid et Putscheid au nord et Schieren au sud. La totalité des communes situées plus au nord ont des parts entre 13 et 25% de résidents en emploi dans la Nordstad, ainsi que quelques communes à l'ouest jusqu'à Wahl et Prézersdaul et au sud jusqu'à Bissen, La Rochette et Vallée de l'Ernz. À l'ouest, de Boulaide, en passant par Redange-sur-Attert, et jusqu'à Beckerich, les communes possèdent des parts de résidents en emploi dans la Nordstad comprises entre 5 et 13%.

Depuis 2011 (Carte 7.B), la part de résidents des communes du pôle travaillant dans la Nordstad a diminué au profit de l'Agglomération-centre, en particulier à Ettelbruck et Diekirch. On observe néanmoins une extension vers le nord, à Wintrange et Troisvierges notamment. Sur la carte par cellule de 1km² (Carte 7.B2), la majorité des cellules dont plus de 70% de résidents travaillent dans la Nordstad sont dans le pôle ou autour, et les plus éloignées d'entre elles sont principalement au nord à Wiltz, Troisvierges, Parc Hosingen et à l'ouest à Goesdorf, Boulaide et Redange-sur-Attert.

4.4. Mersch : une attraction limitée

Cartes 8.A, B et B2. Parts de résidents travaillant à Mersch par commune en 2011 (A) et en 2021 (B) et par cellule d'1km² en 2021 (B2)



La situation de Mersch est intéressante et particulière puisque ce pôle, constitué d'une seule commune, se situe géographiquement entre l'Agglomération-centre et la Nordstad. Globalement, l'aire de navettes du pôle s'étend plutôt vers le nord du pays et dans une moindre mesure à l'ouest et à l'est. En 2021 (Carte 8.B), on constate que la commune qui dispose de la plus grande part de résidents en emploi à Mersch est la commune-centre avec une part assez faible en comparaison des autres pôles. Car si seulement 18.9% des habitants de Mersch travaillent dans le pôle de Mersch, ils sont 47.3% à travailler dans l'Agglomération-centre. Seules 3 communes ont des parts comprises entre 7.5 et 15% de résidents travaillant à Mersch. Quelques communes possèdent tout de même une part entre 5 et 7.5% jusqu'à Ettelbruck et Grosbous au nord, Vallée de l'Ernz à l'est et Saeul à l'ouest, mais leur nombre reste également limité. Du fait de la proximité avec l'Agglomération-centre, l'aire de navettes de Mersch est extrêmement limitée au sud. Ainsi, la quasi-totalité des communes au sud du pôle possèdent moins de 2.5% de résidents travaillant à Mersch (à l'exception de Lorentzweiler).

En 10 ans, la part d'habitants de Mersch en emploi dans leur commune a largement diminué puisqu'elle était de 23.9% en 2011 (Carte 8.A), tout comme celle des communes proches. En revanche, pour quelques

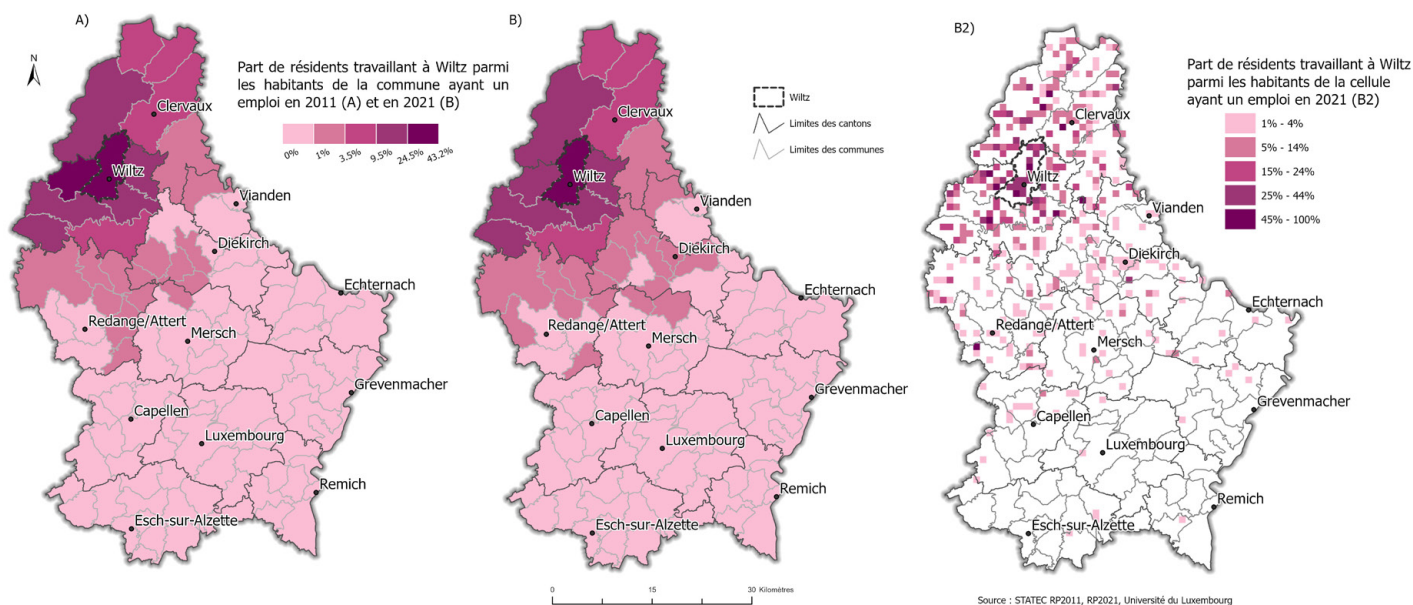
communes au nord, à l'ouest, et à l'est, leur part a légèrement augmenté, passant de moins de 2.5% à des valeurs comprises entre 2.5 et 5%.

Sur la carte 8.B2, les cellules ayant les pourcentages les plus élevés de résidents travaillant à Mersch sont essentiellement localisées à Mersch, quelques-unes à Schieren, Vichten et Rambrouch, mais très peu sur le reste du territoire. Le pôle est principalement composé de cellules avec des parts de 15 à 35% que l'on retrouve très peu à l'extérieur sauf à Rambrouch et à Parc Hosingen, mais dans une moindre mesure. En ce qui concerne la périphérie proche, on retrouve essentiellement des cellules avec des parts entre 5 et 14% dont le nombre diminue largement en s'éloignant du pôle vers le nord, laissant place à des cellules de moins de 5%.

L'attraction de Mersch reste largement limitée par les deux pôles (Agglomération-centre et Nordstad) qui l'entourent. Les communes proches perdent petit à petit en part de résidents en emploi au détriment de l'Agglomération-centre principalement et de la Nordstad. Globalement, le pôle d'emploi de Mersch trouve ses travailleurs principalement à l'ouest et au nord avec des parts de résidents en emploi qui augmentent dans les communes au sud de Wiltz et Clervaux.

4.5. Wiltz : une attraction essentiellement vers l'ouest

Cartes 9.A, B et B2. Parts de résidents travaillant à Wiltz par commune en 2011 (A) et en 2021 (B) et par cellule d'1km² en 2021 (B2)



Constitué également d'une seule commune, le pôle de Wiltz est le plus septentrional du pays, son aire de navettes s'étendant principalement le long de la frontière ouest et nord, ainsi que plus faiblement au sud jusqu'aux aires de navettes des autres pôles. En 2021 (Carte 9.B), la commune possédant la part la plus importante de résidents travaillant à Wiltz est Wiltz avec 34.3%. La majorité des communes du canton de Wiltz ont des parts entre 9.5 et 24.5%, hormis Esch-sur-Sûre avec 5.4%. Du côté de Clervaux, seule Wincrange possède une part élevée de résidents travaillant à Wiltz, soit 10%. Clervaux, Troisvierges, Weiswampach et Parc Hosingen sont en-dessous avec des parts respectivement de 7, 6.5, 3.5 et 2.9%.

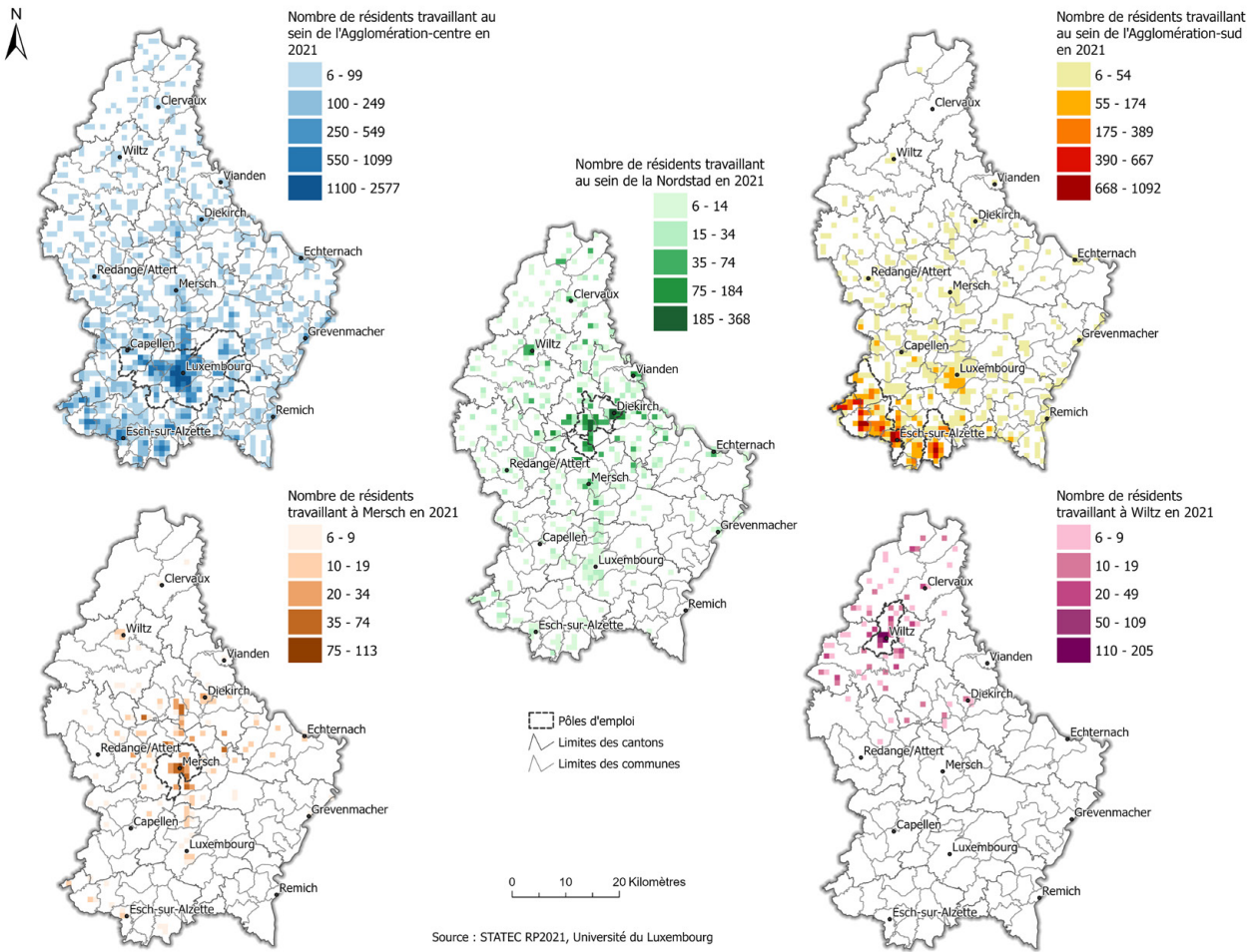
Au cours des 10 dernières années, la part de résidents travaillant à Wiltz a diminué, passant de 41.2% à 34.3%. C'est également le cas pour les communes les plus proches, Winseler et Goesdorf. Seules 4 communes des deux cantons ont des parts qui augmentent, Clervaux, qui passe de 5% à 7%, Troisvierges, Parc Hosingen et Boulaide, dans une moindre mesure. Pour les autres communes du territoire, la situation ne change que très peu.

Globalement, les communes sont surtout polarisés vers un seul pôle d'emploi, voire deux, essentiellement

l'Agglomération-centre, et en général le plus proche ou le plus attractif. Pour les communes les plus éloignées, bien qu'une grande partie possède des parts importantes de résidents travaillant dans l'Agglomération-centre, on constate une forme de multipolarisation, notamment à l'ouest du pays dont les résidents travaillent également au sein de l'Agglomération-sud, à la Nordstad, à Mersch et à Wiltz. En ce qui concerne les communes au nord du pays, les résidents travaillent dans l'Agglomération-centre, la Nordstad, à Wiltz ou à Mersch dans une moindre mesure, ou en dehors des pôles. À l'est, la majorité des résidents travaillent au sein de l'Agglomération-centre, de la Nordstad et en dehors des pôles. Au sud et au centre du pays, les résidents travaillent principalement dans l'Agglomération-centre et dans l'Agglomération-sud.

Au-delà de la cartographie des aires par commune, le passage par cellules nous permet de mieux comprendre la distribution spatiale des travailleurs à destination des pôles d'emploi et de quantifier l'étendue des aires. Les cinq cartes ci-dessous représentent les effectifs de plus de cinq résidents ayant un emploi dans chacun des pôles.

Cartes 10. Nombre de résidents travaillant dans un pôle d'emploi par cellule d'1km² en 2021



V.

Structure et évolution des flux domicile-travail de 2011 à 2021 selon les pôles d'emploi

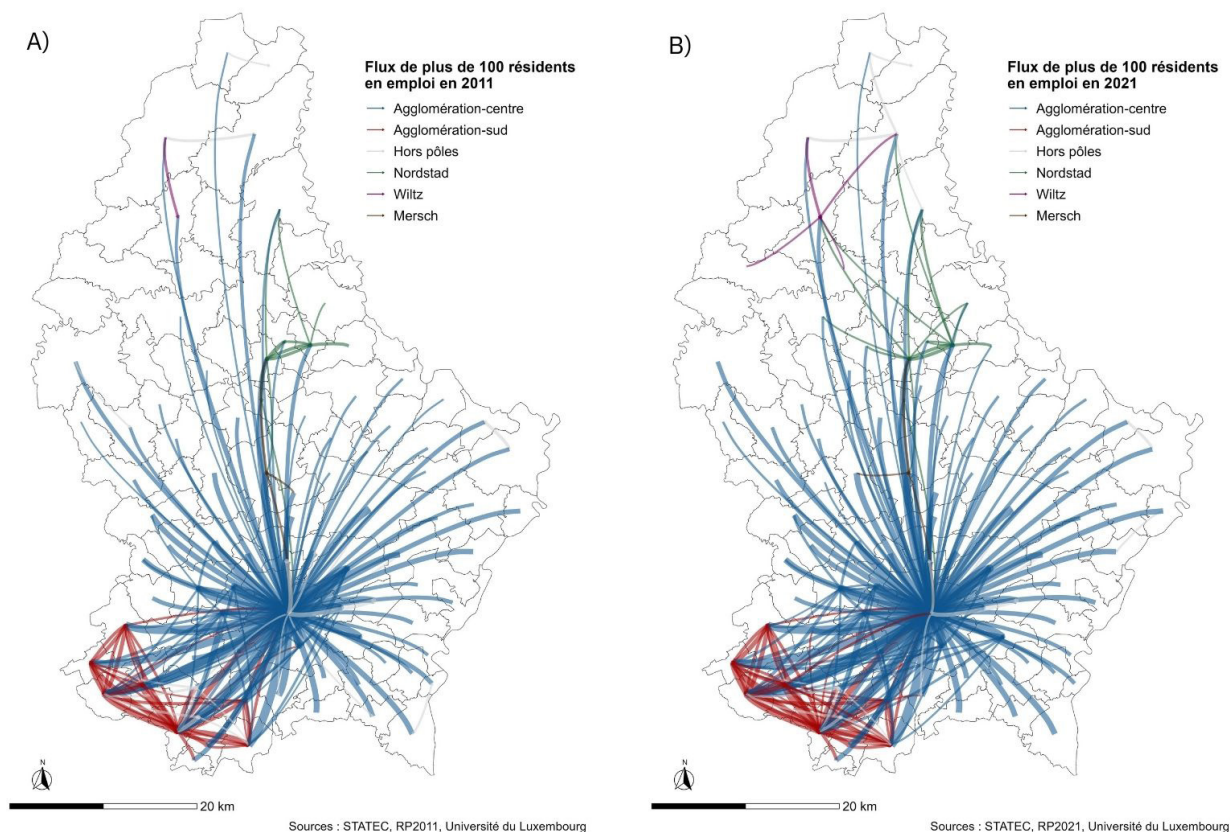
5.1. Concentration des flux entre le centre et le sud du pays

En se basant sur l'identification des pôles d'emploi réalisée précédemment, il est possible de caractériser par pôle d'emploi les différents flux de déplacements des travailleurs. Les flux observés vont de 1 personne à 25 578 dans le cas de Luxembourg-Ville.

Encart méthodologique

Pour des raisons de compréhension, les déplacements au sein de la commune de résidence sont occultés afin de faciliter la visualisation de la structure spatiale des différents flux. Les cartes ci-dessous représentent ainsi les flux des résidents en emploi par commune de résidence vers les pôles d'emploi respectifs, en 2011 et 2021, selon la couleur du pôle d'emploi utilisée sur la Carte 4. Pour une représentation plus lisible, le choix retenu, après plusieurs tests, est de conserver les flux de plus de 100 résidents en emploi et de les normaliser à travers une transformation logarithmique. Les cartes 12 et 13 ci-après représentent tous les flux de résidents selon différents seuils (10, 50, 100, 250, 500 et 2000).

Cartes 11. Flux domicile-travail de plus de 100 résidents en 2011 (A) et en 2021 (B)





En 2021, 235 flux différents de plus de 100 résidents en emploi s'étendent sur l'ensemble du territoire entre différentes communes, pour un total de 83 805 résidents en emploi (Carte 11.B). Parmi les 235 flux cartographiés, 138 flux sont à destination de l'Agglomération-centre représentant plus de 75% des résidents en emploi, soit 64 157.

Quelques flux importants sont aussi à destination de l'Agglomération-sud et proviennent principalement des autres communes de la Conurbation-sud ou de Luxembourg-Ville. Au total, il s'agit de 52 flux comptabilisant 13 747 résidents en emploi dont la majorité et les plus importants sont à destination de Esch-sur-Alzette.

En ce qui concerne les flux à destination de la Nordstad, les plus importants ont lieu entre Diekirch (213) et Ettelbruck (200), l'une comme l'autre en tant que commune émettrice et réceptrice. Le pôle comptabilise environ 17 flux différents pour un total de 2 210 résidents en emploi. Quant aux flux à destination de Mersch et Wiltz, ils sont respectivement au nombre de 3 et 4, comptabilisant 369 et 499 résidents en emploi.

Les principaux flux en direction de Wiltz proviennent de Wintrange, Clervaux, Goesdorf et Lac de la Haute-Sûre. En dépit d'un nombre d'emplois plus important que Wiltz, Mersch possède moins de flux importants, surtout en provenance de Luxembourg-Ville, d'Helperknapp et d'Ettelbruck, ce qui s'explique notamment par leur localisation.

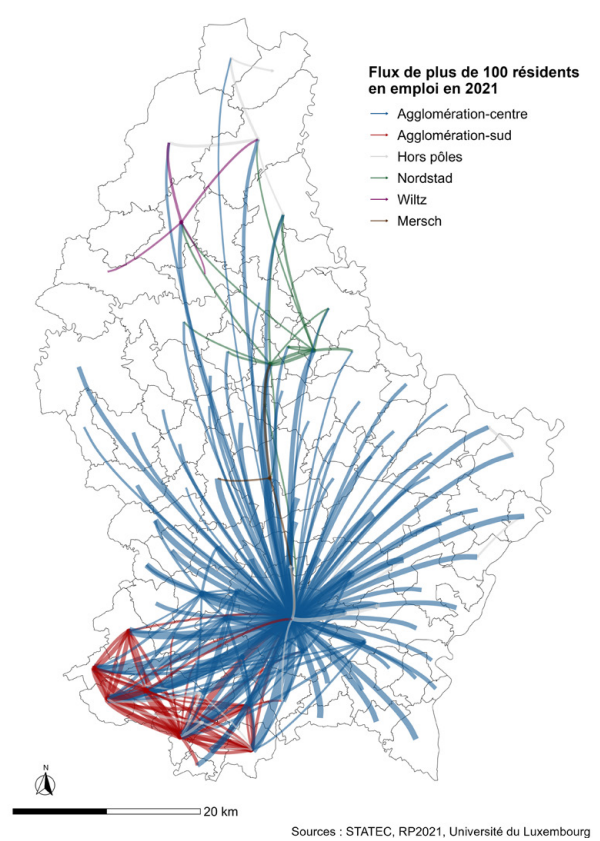
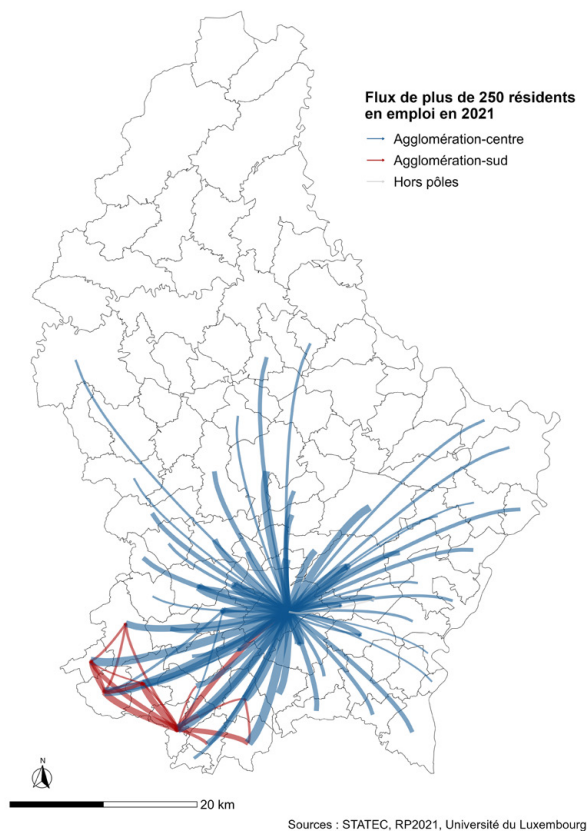
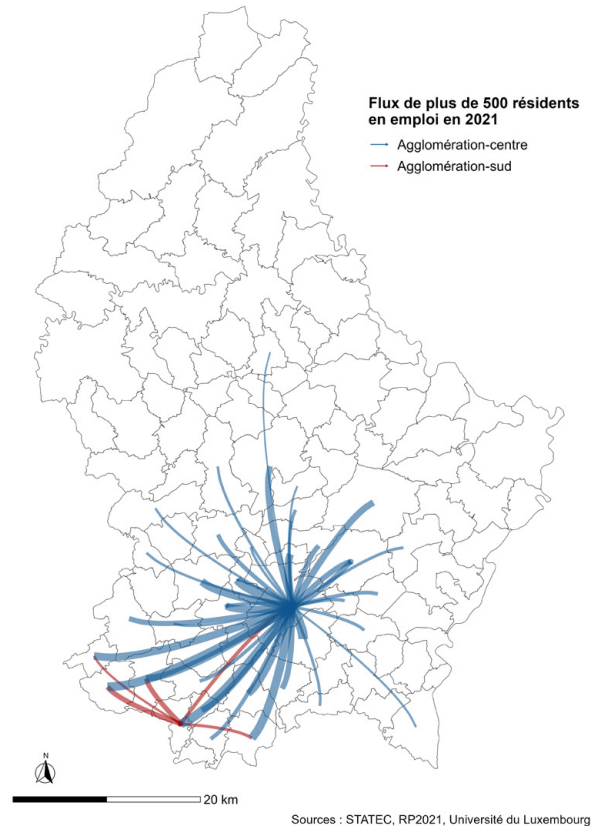
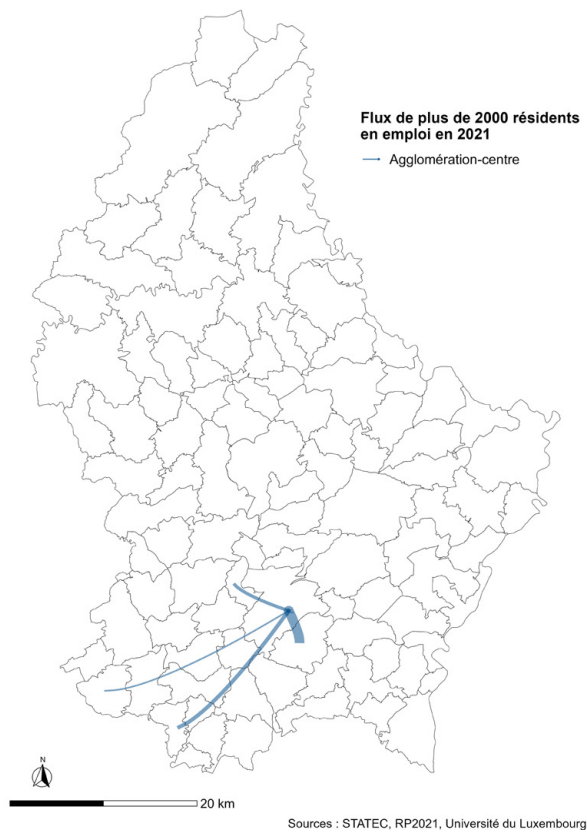
La croissance de la population a engendré de plus en plus de flux et a intensifié ceux existant. En 2011, au lieu de 235 flux de 100 résidents en emploi, on en comptait 197 pour un total de 69 217 résidents. Néanmoins, la structure n'a pas spécialement changé puisque la majorité des flux reste en direction de Luxembourg-Ville, avec une proportion de résidents en emploi assez similaire (77% en 2011). De la même façon, on observe également peu de changements au sein de l'Agglomération-sud en termes de structure si ce n'est l'apparition des flux depuis Dippach et Reckange-sur-Mess vers Esch-sur-Alzette. Pour ces deux pôles, hormis quelques flux supplémentaires, c'est principalement l'intensification des flux existants qui est visible.

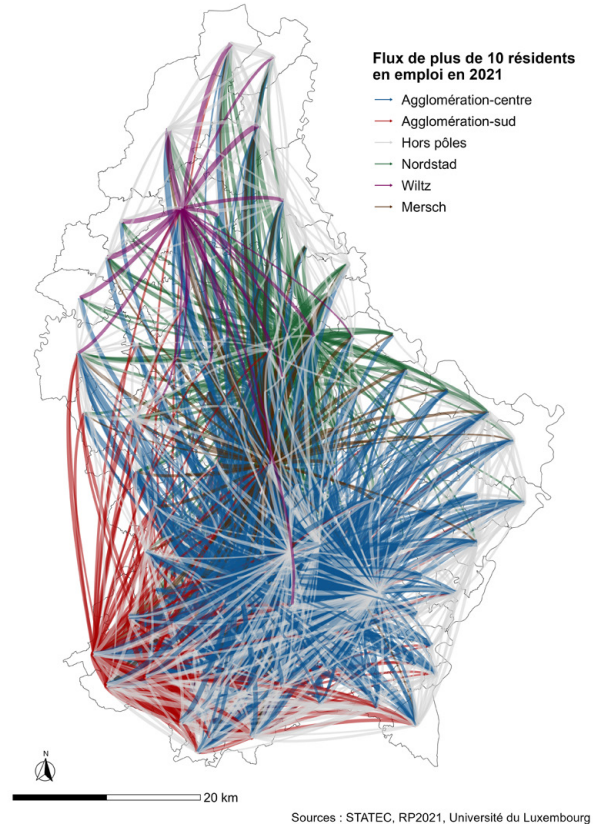
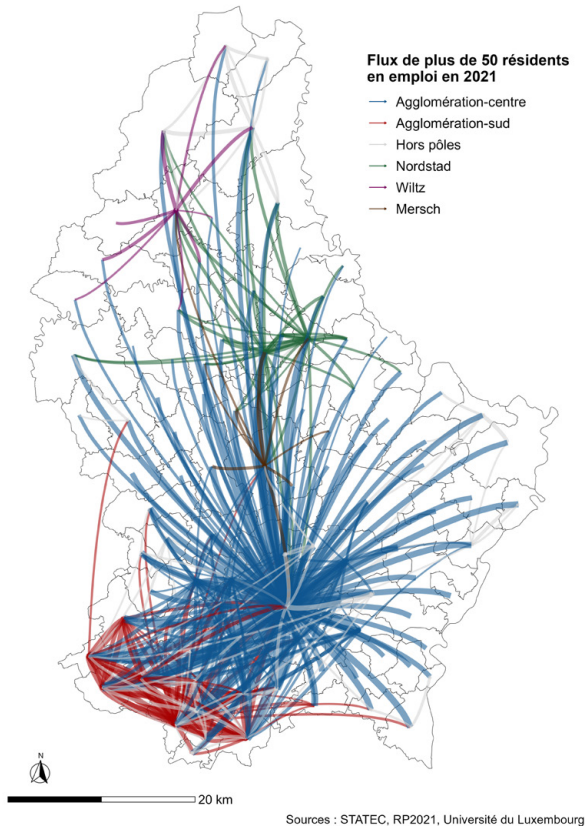
Les changements les plus perceptibles sont ceux qui ont eu lieu au nord, où les flux sont, d'une façon générale, moins présents. On constate une augmentation des flux vers les trois pôles, en particulier pour la Nordstad puisque leur nombre est passé de 12 à 17 représentant une augmentation d'environ 500 résidents en emploi. Pour Wiltz, en 2011, il n'existait qu'un seul flux de plus de 100 personnes en provenance de Wintrange. En ce qui concerne Mersch, le nombre de flux n'a pas diminué, mais on constate un changement dans les communes de provenance des résidents en emploi entre Lintgen et Helperknapp. Quant au nombre de résidents en emploi en provenance d'Ettelbruck, ils ont augmenté, tandis que ceux depuis Luxembourg-Ville ont diminué.

5.2. Deux formes de polarisation des flux : des structures centralisées et une polycentrique

En variant progressivement le seuil de résidents et de flux représentés sur les cartes ci-dessous et celles animées sur le site du STATEC, la répartition et l'intensité des flux sur le territoire est davantage visible.

Cartes 12. flux domicile-travail de plus de 10 résidents en emploi en 2021

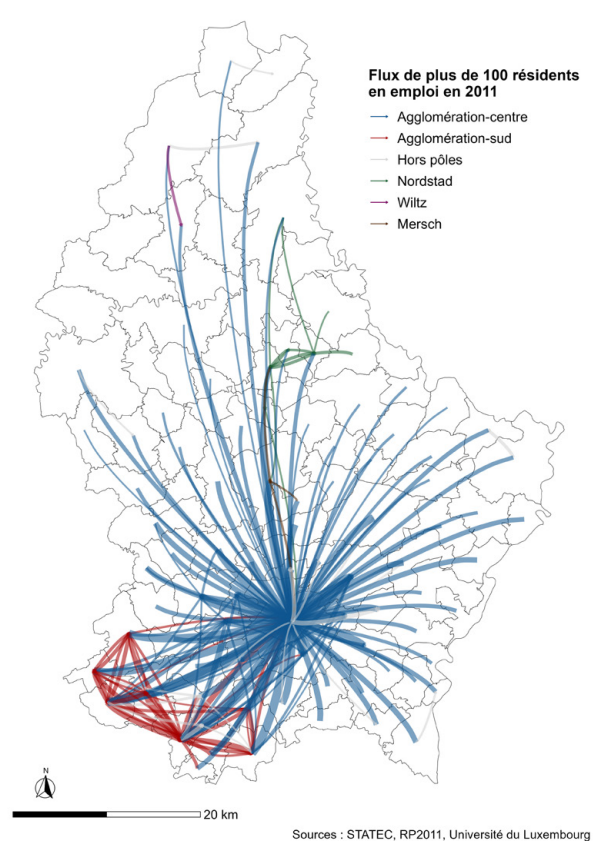
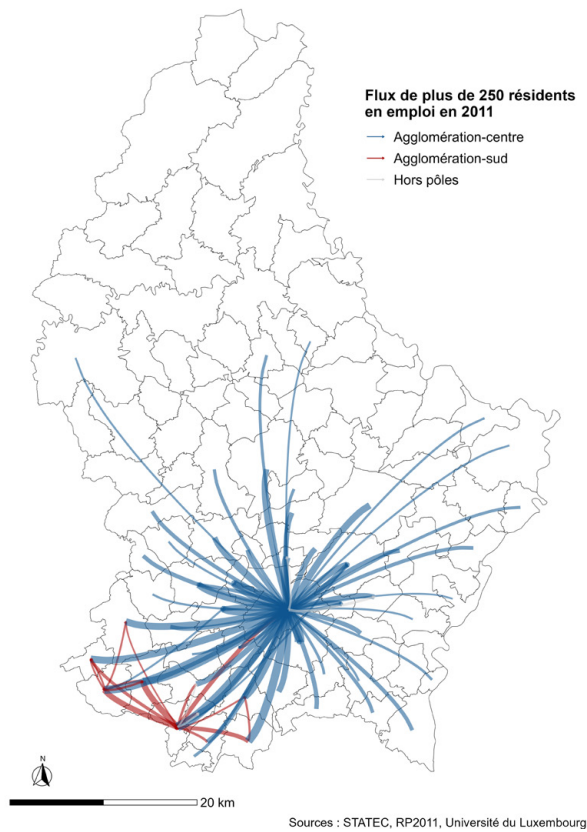
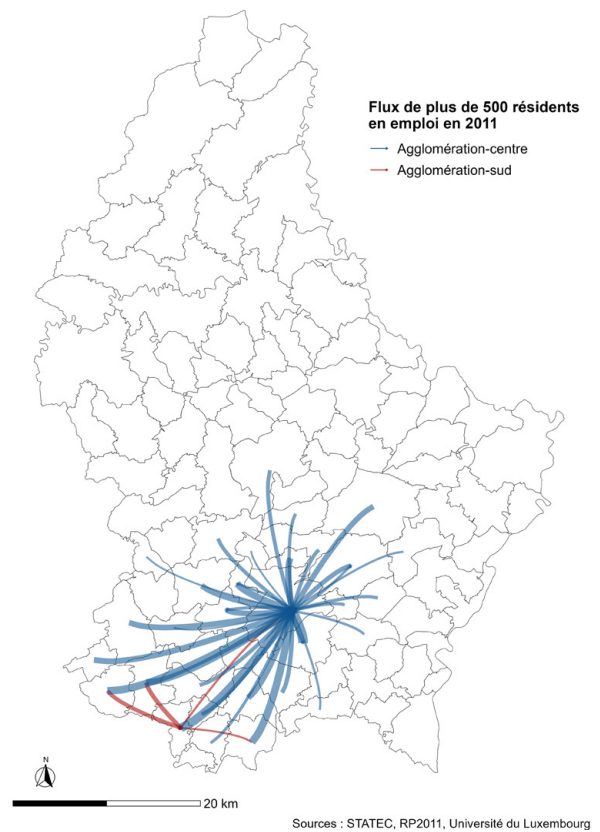
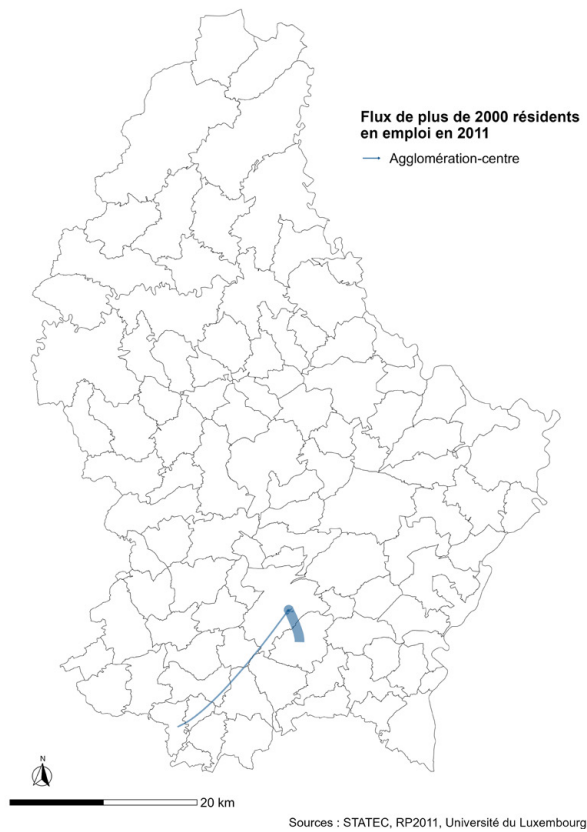


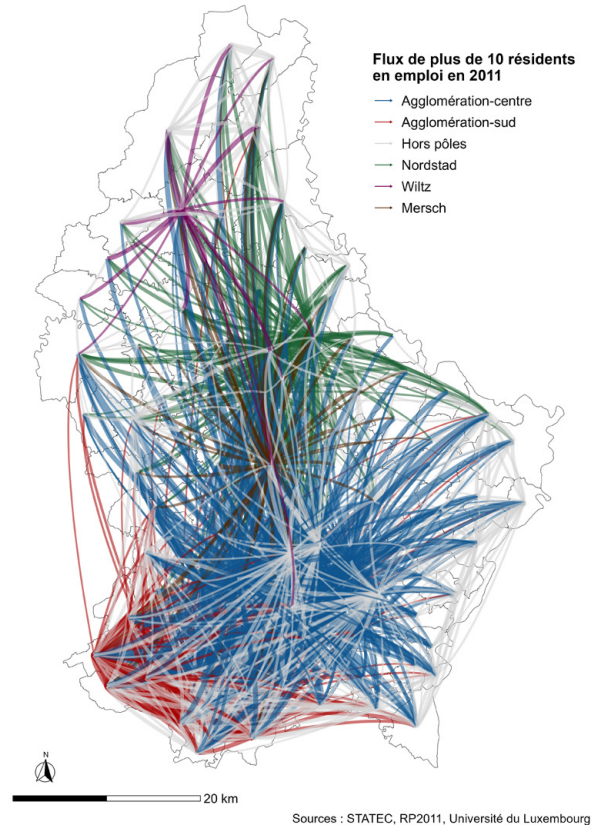
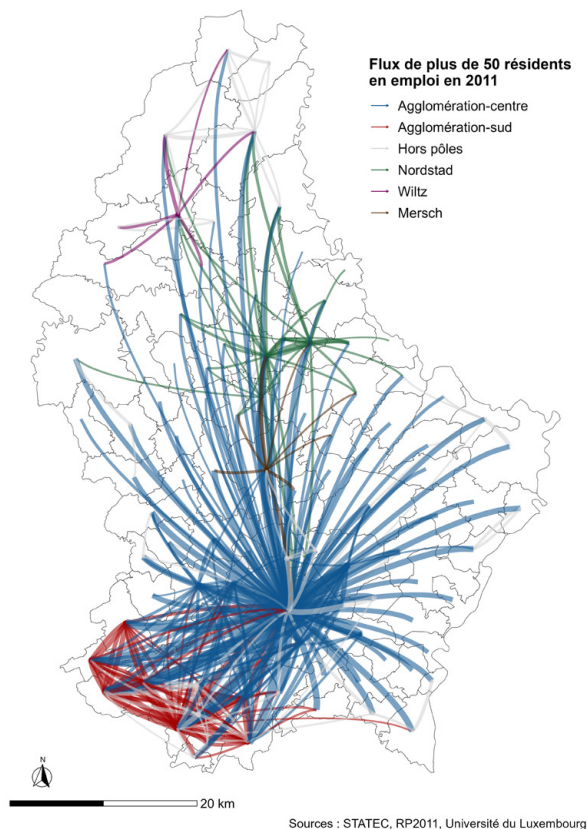


Les flux principaux s’observent vers et entre les deux pôles principaux. Ceux en direction de l’Agglomération-sud proviennent principalement du sud du pays et plus particulièrement de la Conurbation-sud et de Luxembourg-Ville, démontrant davantage le polycentrisme du pôle.

Ceux en direction de la Nordstad montrent une forme similaire à l’Agglomération-centre vers Ettelbruck, quoique légèrement différente en raison des flux vers Diekirch. Les flux vers les plus petits pôles de Wiltz et de Mersch laissent également apparaître des formes très centralisées.

Cartes 13. flux domicile-travail de plus de 10 résidents en emploi en 2011





Plus que l'étude des principaux flux, la structure qui en découle témoigne d'une centralité très marquée autour de l'Agglomération-centre, en particulier Luxembourg-Ville. Ce phénomène se retrouve également sur les pôles au nord du pays. La forme la plus manifeste est celle très polycentrique de l'Agglomération-sud, qui traduit tout particulièrement l'idée de conurbation dans la mesure où même si Esch-sur-Alzette apparaît en tant que commune-centre, d'importants flux sont également dirigés vers d'autres communes du pôle. En 10 ans, on retrouve une structure presque identique ainsi qu'une intensification des flux avec davantage de résidents en emploi et quelques flux supplémentaires.

Conclusion et perspectives

Le Luxembourg est un pays très dynamique et attractif dont l'aire d'attraction s'étend au-delà de ses frontières. En conséquence, le nombre de résidents est en augmentation et engendre une plus forte demande en logements et en emplois sur tout le territoire, entraînant généralement plus de déplacements depuis le domicile jusqu'au lieu de travail.

Notons que l'emploi de nombreux travailleurs frontaliers est également un effet de cette forte attraction outre-frontière. Elle ne sera pas considérée ici puisque les frontaliers, tout comme les 220 600 emplois qu'ils occupaient en novembre 2021¹⁸ ne sont pas pris en compte dans le recensement de la population.

Au cours des dernières années, la part de résidents ayant un emploi parmi la population totale a augmenté pour atteindre quasiment 50%. Une telle augmentation du nombre de personnes en emploi influence forcément la définition et la délimitation des pôles d'emploi, ainsi que les déplacements qui en résultent. Certaines communes disposent de nombreux résidents en emploi, mais pas forcément d'emplois occupés par des résidents, et inversement.

Ainsi, cinq pôles d'emploi ont été identifiés représentant 76.8% des emplois. Le plus important est l'Agglomération-centre, pôle principal du pays qui concentre plus de 50% des emplois des résidents du pays (109 031), essentiellement à Luxembourg-ville (80 188), commune-centre de ce pôle. Le second pôle, l'Agglomération-sud, compte moins d'emplois (30 977), majoritairement à Esch-sur-Alzette (11 413), mais davantage répartis au sein des communes constituant le pôle. Le troisième pôle d'emploi (la Nordstad), pôle principal du nord, concentre presque l'équivalent de la ville d'Esch-sur-Alzette en termes d'emploi (11 127 emplois). Les deux derniers pôles, constitués d'une seule commune, Mersch et Wiltz, disposent de moins d'emplois. Un contraste existe entre le nord et le sud du pays: il s'explique par une concentration d'emplois et de population dans les deux principaux pôles du pays et les pôles du nord sont constitués de peu, voire d'une seule commune.

Les aires de navettes sont donc très différentes selon le pôle d'emploi étudié, bien qu'on observe pour chacune d'elles une même logique centre-périphérie. Celle de l'Agglomération-centre s'étend sur l'ensemble du territoire et le pôle attire de plus en plus, au minimum 35% des résidents en emploi des communes de la moitié sud du pays et 70% au sein des communes du pôle. L'aire de navettes de l'Agglomération-sud est plus limitée et s'étend principalement le long des frontières ouest et sud du pays. Le pôle attire principalement des résidents en emploi issus des communes du pôle et de

la Conurbation-sud. De 2011 à 2021, l'aire de navettes de l'Agglomération-sud s'est étendue dans la partie ouest du pays, dans le canton de Redange-sur-Attert.

Celle de la Nordstad s'étend vers le nord en attirant principalement des résidents en emploi du nord-est. Le contexte est assez particulier pour Mersch: la part de résidents en emploi tend à diminuer au sein du pôle et des communes proches, bien que l'aire de navettes s'étende davantage.

Les structures des flux sont différentes selon les pôles. Celle de l'Agglomération-centre est très centralisée, le pôle attire la majorité des flux et les flux les plus importants du territoire. Les principaux flux sont concentrés entre l'Agglomération-centre et l'Agglomération-sud. La structure de l'Agglomération-sud est davantage polycentrique et le pôle attire surtout des résidents en emploi de la Conurbation-sud. Les pôles du nord possèdent également des structures centralisées dont les flux principaux viennent des communes proches.

Les déplacements domicile-travail sont donc le reflet d'une multitude de critères permettant de comprendre le dynamisme, à la fois de peuplement et d'activités, ainsi que, de manière plus complexe et opérationnelle, d'effectuer des prévisions et des simulations quant aux futurs choix et besoins de la population et du pays. Connaître et prévoir ces dynamiques est primordial afin d'établir et d'orienter les futures politiques (aménagement de systèmes de transport, localisation de nouvelles constructions résidentielles et d'activités, offre numérique, campagne de sensibilisation, etc.). L'analyse des déplacements domicile-travail possède donc plusieurs dimensions : économique, environnementale et sociale qui pourront faciliter l'aide à la décision de politiques publiques.

Ce travail constitue une première approche d'analyse des aires de navettes, des déplacements domicile-travail et de la mobilité. C'est en effet à travers la définition d'un espace adéquat que la comparaison selon des critères tels que l'âge, le genre ou le statut professionnel, permettra de relever des inégalités, des contraintes ou des opportunités. D'autres analyses et publications à travers des variables de mobilité quotidienne comme le mode de transport utilisé, la durée et la distance du trajet compléteront ainsi cette première étude des navettes du recensement de 2021.

18 Données IGSS/CCSS au 30 novembre 2021, emplois salariés et non-salariés.

Références bibliographiques

Caruso, G., Schiel, K., Ferro, Y., Pigeron-Piroth, I., Gerber, P., (2023), RP 1ers résultats 2021 N°07 « Distribution spatiale de la population au Luxembourg: de l'échelle infra-communale à la structure urbaine » [En ligne], 2023, mis en ligne le 23/11/2023, consulté le 10/01/2024. URL : <https://statistiques.public.lu/fr/recensement.html>

Caruso, G., Pigeron-Piroth, I., (2017), Économie et statistiques N° 94/2017 « Localisation résidentielle de la population étrangère selon la nationalité et la structure urbaine au Luxembourg », modifié le 10/02/2022, consulté le 10/01/2024. URL : <http://statistiques.public.lu/fr/publications/series/economie-statistiques/2017/94-2017.html>

Brutel C. et Levy D., « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - 95% de la population vit sous l'influence des villes », Insee Première n° 1374, octobre 2011.

Eurostat (2021). « Appliquer le degré d'urbanisation, Manuel méthodologique destiné à définir les agglomérations, les villes et les zones rurales à des fins de comparaisons internationales ».

Glossaire :

Aire de navettes : une aire de navettes d'un pôle d'emploi correspond à la zone constituée de communes dont les habitants effectuent des déplacements domicile-travail vers ce pôle.

Commune-centre : la commune-centre est la commune principale du pôle d'emploi contenant le plus d'emplois.

Déplacements domicile-travail : ce sont les déplacements des travailleurs entre la commune de résidence et la commune de travail.

FUA : une zone urbaine fonctionnelle (FUA - Functional Urban Area) se compose d'une ville et de sa zone de navettage. La zone de navettage correspond à l'ensemble des communes dont au moins 15% des résidents travaillent dans la ville.

Navette : faire la navette consiste à se déplacer depuis son domicile vers son lieu de travail hors de la commune de résidence.

Navetteurs : les navetteurs sont des personnes ayant un emploi (ou actifs occupés) qui effectuent des déplacements depuis leur domicile vers leur lieu de travail en dehors de leur commune de résidence.

Polarisation : la notion de polarisation désigne l'attraction qu'exerce un pôle (le centre) sur un ensemble d'espaces sous la domination de ce centre. Une monopolarisation est relative à un seul centre.

Polycentrisme : le polycentrisme est une forme d'organisation du territoire qui repose sur plusieurs pôles, c'est-à-dire plusieurs zones attractives et dynamiques ayant une influence sur un espace.

Taux d'emploi : le taux d'emploi rapporte le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi à la population en âge de travailler (15 à 64 ans).

STATEC

Pour en savoir plus

Bureau de presse

Tél 247-88 455

press@statec.etat.lu

STATISTIQUES.LU

AUTEURS

Cette publication a été réalisée par :

Yann Ferro, Isabelle PIGERON-PIROTH, Geoffrey CARUSO (Université du Luxembourg), Philippe GERBER (LISER).

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

POUR CITER CET ARTICLE

Référence électronique

RP 1^{er} résultats 2021 N°10 « Une polarisation croissante des déplacements domicile-travail au Luxembourg » [En ligne], 2024, mis en ligne le 22/03/2024, consulté le xx/xx/xx.

URL : <https://statistiques.public.lu/fr/recensement.html>



Annexe :

Tableau 2. Parts et effectifs de résidents en emploi vers chaque pôle d'emploi par commune en 2021

Commune de résidence	Résidents ayant indiqué une commune de travail au Luxembourg (dont part travaillant dans la commune de résidence)		Part vers Agglo-Centre	Part vers l'Agglo-sud	Part vers Nordstad	Part vers Mersch	Part vers Wiltz	Part hors pôles
	Effectif	%						
BEAUFORT	1045	16%	29%	3%	15%	3%	0%	49%
BECH	484	9%	49%	4%	3%	1%	0%	43%
BECKERICH	1036	14%	42%	8%	6%	3%	1%	40%
BERDORF	700	18%	33%	3%	7%	2%	0%	54%
BERTRANGE	2852	15%	85%	6%	1%	0%	0%	7%
BETTEMBOURG	3844	14%	56%	29%	1%	0%	0%	14%
BETTENDORF	1020	12%	18%	2%	36%	4%	1%	39%
BETZDORF	1454	12%	64%	4%	1%	1%	0%	30%
BISSEN	1150	13%	38%	4%	17%	8%	1%	33%
BIWER	722	13%	52%	4%	3%	1%	0%	41%
BOULAIDE	514	12%	23%	5%	9%	1%	12%	49%
BOURSCHEID	600	14%	28%	3%	27%	3%	2%	38%
BOUS	725	9%	51%	8%	1%	1%	0%	39%
CLERVAUX	1793	30%	16%	1%	16%	2%	7%	58%
COLMAR-BERG	854	16%	32%	4%	33%	7%	1%	22%
CONSDORF	773	14%	41%	4%	5%	3%	0%	48%
CONTERN	1368	13%	79%	5%	2%	0%	0%	13%
DALHEIM	623	10%	56%	12%	1%	0%	0%	31%
DIEKIRCH	2379	27%	23%	2%	44%	3%	1%	27%
DIFFERDANGE	9188	19%	39%	46%	1%	0%	0%	13%
DIPPACH	1581	12%	58%	18%	1%	0%	0%	22%
DUDELANGE	7212	24%	40%	43%	1%	0%	0%	15%
ECHTERNACH	1816	34%	29%	3%	5%	1%	0%	62%
ELL	667	16%	32%	8%	7%	2%	1%	49%
ERPELDANGE-SUR-SURE	835	14%	24%	3%	42%	4%	1%	25%
ESCH-SUR-ALZETTE	9016	33%	38%	46%	1%	0%	0%	14%
ESCH-SUR-SURE	1103	18%	20%	4%	21%	4%	5%	45%
ETTELBRUCK	2819	25%	27%	3%	41%	5%	1%	23%
FEULEN	859	10%	27%	3%	30%	4%	2%	34%
FISCHBACH	521	10%	43%	3%	12%	8%	0%	34%
FLAXWEILER	857	11%	52%	4%	2%	0%	0%	42%

Commune de résidence	Résidents ayant indiqué une commune de travail au Luxembourg (dont part travaillant dans la commune de résidence)		Part vers Agglo-Centre	Part vers l'Agglo-sud	Part vers Nordstad	Part vers Mersch	Part vers Wiltz	Part hors pôles
FRISANGE	1646	11%	56%	17%	1%	0%	0%	27%
GARNICH	811	9%	57%	16%	2%	0%	0%	24%
GOESDORF	642	15%	20%	2%	17%	2%	16%	43%
GREVENMACHER	1686	24%	43%	3%	2%	1%	0%	50%
GROSBOUS	475	8%	26%	6%	18%	7%	3%	40%
HABSCHT	1860	11%	53%	10%	2%	2%	0%	33%
HEFFINGEN	659	12%	49%	3%	7%	3%	1%	37%
HELPERKNAPP	1813	11%	48%	5%	8%	6%	0%	33%
HESPERANGE	4674	14%	84%	6%	1%	0%	0%	8%
JUNGLINSTER	2791	15%	61%	4%	3%	1%	0%	32%
KAERJENG	3498	15%	45%	41%	1%	1%	0%	12%
KAYL	3155	12%	39%	31%	1%	0%	0%	28%
KEHLEN	2060	14%	62%	7%	3%	2%	0%	26%
KIISCHPELT	410	15%	19%	2%	17%	2%	12%	48%
KOERICH	978	11%	60%	10%	2%	1%	1%	27%
KOPSTAL	1099	11%	71%	7%	2%	1%	0%	20%
LAC DE LA HAUTE-SURE	735	17%	16%	2%	16%	2%	16%	48%
LAROCLETTE	720	10%	35%	2%	13%	8%	0%	42%
LENNINGEN	818	13%	59%	5%	2%	0%	0%	34%
LEUDELANGE	912	13%	79%	12%	1%	0%	0%	8%
LINTGEN	1415	10%	52%	4%	7%	7%	0%	30%
LORENTZWEILER	1498	8%	61%	4%	5%	3%	0%	27%
LUXEMBOURG	33970	75%	88%	5%	1%	0%	0%	6%
MAMER	3466	18%	82%	7%	2%	1%	0%	8%
MANTERNACH	814	13%	45%	3%	3%	1%	0%	49%
MERSCH	3193	19%	47%	5%	9%	19%	1%	20%
MERTERT	1477	20%	44%	3%	2%	1%	0%	50%
MERTZIG	850	12%	28%	3%	25%	6%	2%	36%
MONDERCANGE	2277	12%	48%	26%	1%	0%	0%	25%
MONDORF-LES-BAINS	1495	21%	48%	11%	1%	1%	0%	39%
NIEDERANVEN	1931	19%	84%	3%	1%	1%	0%	11%
NOMMERN	568	12%	34%	3%	18%	8%	1%	35%
PARC HOSINGEN	1434	22%	19%	1%	24%	3%	3%	50%
PETANGE	6945	18%	39%	45%	1%	0%	0%	14%

Commune de résidence	Résidents ayant indiqué une commune de travail au Luxembourg (dont part travaillant dans la commune de résidence)		Part vers Agglo-Centre	Part vers l'Agglo-sud	Part vers Nordstad	Part vers Mersch	Part vers Wiltz	Part hors pôles
	Nombre	%						
PREIZERDAUL	655	11%	32%	7%	15%	3%	2%	41%
PUTSCHEID	441	11%	17%	2%	26%	5%	2%	49%
RAMBROUCH	1590	20%	30%	8%	11%	3%	2%	46%
RECKANGE-SUR-MESS	1080	9%	55%	22%	0%	0%	0%	22%
REDANGE-SUR-ATTERT	1109	21%	32%	9%	10%	3%	1%	46%
REISDORF	389	13%	21%	3%	28%	4%	1%	44%
REMICH	854	20%	47%	6%	1%	0%	0%	46%
ROESER	2488	13%	63%	13%	1%	0%	0%	23%
ROSPORT-MOMPACH	1387	18%	36%	3%	3%	1%	0%	57%
RUMELANGE	1663	15%	37%	29%	1%	0%	0%	33%
SAEUL	352	10%	49%	6%	8%	6%	2%	30%
SANDWEILER	1276	11%	81%	5%	1%	1%	0%	12%
SANEM	5509	16%	38%	49%	1%	0%	0%	12%
SCHENGEN	1816	18%	45%	12%	1%	1%	0%	42%
SCHIEREN	728	9%	31%	3%	26%	5%	2%	33%
SCHIFFLANGE	3714	12%	46%	27%	1%	0%	0%	25%
SCHUTTRANGE	1417	12%	72%	4%	1%	1%	0%	22%
STADTBREDIMUS	748	12%	48%	6%	1%	0%	0%	45%
STEINFORT	1733	15%	56%	12%	2%	1%	0%	29%
STEINSEL	1989	13%	63%	4%	4%	2%	0%	26%
STRASSEN	3708	12%	87%	5%	1%	0%	0%	7%
TANDEL	868	12%	18%	2%	33%	4%	1%	43%
TROISVIERGES	1164	25%	14%	2%	13%	1%	7%	63%
USELDANGE	752	12%	39%	6%	9%	5%	1%	40%
VALLEE DE L ERNZ	970	16%	25%	1%	23%	5%	1%	45%
VIANDEN	661	32%	15%	2%	25%	2%	1%	55%
VICHTEN	545	9%	32%	5%	17%	6%	1%	39%
WAHL	405	14%	25%	8%	16%	4%	2%	45%
WALDBILLIG	716	9%	39%	4%	10%	5%	0%	42%
WALDBREDIMUS	473	8%	65%	5%	2%	1%	0%	28%
WALFERDANGE	2841	11%	69%	4%	3%	2%	0%	22%
WEILER-LA-TOUR	864	7%	68%	11%	1%	0%	0%	19%
WEISWAMPACH	651	28%	14%	1%	16%	2%	4%	65%

Commune de résidence	Résidents ayant indiqué une commune de travail au Luxembourg (dont part travaillant dans la commune de résidence)		Part vers Agglo-Centre	Part vers l'Agglo-sud	Part vers Nordstad	Part vers Mersch	Part vers Wiltz	Part hors pôles
	Effectif	%						
WILTZ	2259	34%	15%	3%	14%	3%	34%	31%
WINCRANGE	1571	25%	13%	1%	12%	1%	10%	62%
WINSELER	447	20%	13%	3%	13%	1%	22%	48%
WORMELDANGE	1075	19%	48%	5%	1%	1%	0%	46%
Total	204093	27%	54%	15%	5%	2%	1%	23%

Sources : STATEC RP 2021. Note : les effectifs ne prennent en compte que les répondants à la question sur la commune de travail et à la situation au regard de l'activité économique.